

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRIS

JULES DORION, Directeur.

EDITION QUOTIDIENNE

BUREAU 103 rue Ste-Anne

CHAMBRE FRANÇAISE

Le parlement de la République est à la veille de prendre ses vacances

Paris, 14.—A la veille de clôturer ses séances pour prendre ses vacances d'été, le parlement français prend un aspect de fête. Les ministres font de leur mieux pour se faire voter quelques crédits supplémentaires, pendant que, tels que des écoliers auxquels il tarde de s'élever dans la campagne, les députés refusent de s'occuper de quoi que ce soit de sérieux jusqu'à l'automne. Cette attitude fait l'affaire non seulement de M. Clémenceau, mais encore de la majorité, qui ne semble pas du tout pressée de voter certaines réformes, telles que l'impôt sur le revenu et le rétablissement de la peine capitale et de terminer la discussion du projet de loi relatif au rachat des chemins de fer.

Au fait, la chambre n'a ni l'énergie de voter ces réformes, ni le courage de s'y opposer. Quelque peu surpris par les manifestations populaires contre l'impôt sur le revenu et par celles en faveur du rétablissement de la peine capitale, les députés tiennent maintenant à s'entretenir tranquillement avec leurs électeurs. Il existe tant parmi les radicaux que parmi les socialistes, de fortes doutes quant à l'utilité du projet d'impôt sur le revenu. Ces députés croient tout d'abord qu'il ne s'agissait que d'imposer les classes riches, c'est-à-dire celles qui ne vivent que des intérêts de ses placements. Ils se rendent compte maintenant que le projet de M. Caillaux vise directement le travail qui, jusqu'ici, était exempt de taxe, et qu'il permettra aux employés du fisc de mettre leur nez dans les affaires privées du citoyen le plus modeste. M. Pelletan est le seul membre de la chambre qui ait manifesté le désir d'activer la discussion de ce projet. Il a proposé que la chambre siège, même pendant tout l'été si cela est nécessaire, jusqu'à ce que l'impôt sur le revenu ait été voté. Cette proposition ayant provoqué un cri général de mécontentement, l'ancien ministre de la marine a alors tenté d'obtenir de M. Clémenceau la promesse qu'il convoquerait le parlement le 19 octobre pour terminer la discussion. Le président du conseil a refusé de rien promettre. Il a répondu que si la chambre avait encore confiance dans le gouvernement, elle devait lui laisser la faculté de choisir la date de la reprise du travail. Les bruyantes acclamations qui ont accueilli les paroles de M. Clémenceau ont rendu furieux M. Pelletan, qui l'a traité de "parvenu politique" et a ajouté que l'ancien anarchiste et tomber de ministre était devenu le "snob" du parlementarisme. Cette boutade a provoqué des éclats de rire auxquels se sont joints ceux du président du conseil.

UNE ENTREVUE

Washington, 13.—Le vice-président Fairbanks aura une entrevue avec Son Altesse le prince de Galles, le 22 juillet dans l'après-midi. Jour où le Prince arrivera sur la frégate anglaise l'"Indomptable". Tel est le programme qui a été arrêté au département de l'Etat.

Le Vice-Président s'embarquera du quai du roi à 2.30 p. m. pour aller saluer le Prince.

Lord Grey, gouverneur-général du Canada offrira un banquet aux représentants américains et français, le même soir, le 22. Au nombre des représentants de la République américaine, il y aura M. Fairbanks, vice-président et le major Matt son aide-de-camp, le contre-amiral Cowles et le lieutenant commandant Sillers.

UNE GREVE A PARIS

Paris, 14.—Les employés des bateaux-mouches de la Seine se sont mis en grève pour obtenir une réduction des heures de travail et des pensions de retraite. L'interruption du service des bateaux-mouches cause beaucoup d'ennuis aux touristes qui se trouvent en ce moment à Paris.

A PROPOS D'ANNEXION

Montréal, 14.—De notre bureau.—La Ville Saint-Louis sera-t-elle annexée à Montréal ? C'est ce que nous saurons probablement ce soir. A l'heure où se terminera le vote. Hier soir, le résultat de la journée se lisait comme suit : 8 propriétaires contre l'annexion, et 25 en faveur de l'annexion.

LE DOCTEUR NORMAND

Est élu maire des Trois-Rivières à une grosse majorité

Montréal, 14.—De notre bureau.—Les élections municipales ont eu lieu à Trois-Rivières, hier.

Dans la soirée, nous recevons à Montréal le compte-rendu suivant du résultat de la journée. Maire: Dr L. P. Normand; majorité sur M. F. S. Tourigny, ex-maire, 250.

Quartier St-Philippe.—Charles Pagé, 36 voix de majorité sur Beattie. Quartier St-Louis.—Dr Panneton, 3 voix de majorité sur Napoléon Jourdain.

Quartier Notre-Dame.—Napoléon Lamy, 23 voix de majorité sur M. Arthur Bergeron.

Quartier Ste-Ursule.—Robert Grant, 47 voix de majorité sur M. P. E. Panneton, banquier.

La surprise de la journée a été non pas tant la victoire de M. Normand que le chiffre de sa majorité, qui dépasse d'une centaine de voix les plus enthousiastes pronostics de ses amis.

La lutte a été partout très vive. M. Robert F. Grant était un échec venant sortant de charge, de même que M. Lamy, MM. Pagé et le Dr Panneton, les nouveaux élus, sont aussi d'anciens échecs.

Le conseil municipal a devant lui beaucoup de travail urgent, en matière de tempérance et pour la reconstruction de la ville.

UN BEAU RECORD

Montréal, 14.—De notre bureau.—Une course de 112 milles en 114 minutes : tel est le record établi par un convoi spécial du Canadien Pacifique, dimanche.

Voici ce qui a dû provoquer cette course échevelée. Vers dix heures, dimanche matin, le docteur Bell de Montréal était appelé en toute hâte à Ottawa, auprès d'un enfant mourant, le fils d'une riche famille de la capitale.

L'éminent médecin ne trouva qu'un seul moyen : celui de se rendre à Ottawa, par convoi spécial, en moins de temps possible.

Le train d'urgence fut commandé à 11.07 heures, dimanche avant-midi, et quitta la gare Windsor à 11.53 heures. A 1.47 heure, dans l'après-midi, le convoi en question, portant le docteur Bell, entra en gare à Ottawa.

C'est ainsi que la vie de l'enfant fut sauvée, grâce à la prompt intervention du médecin et à la rapide allure d'un convoi.

DANS LE COMA

Montréal, 14.—De notre bureau.—Vers 9.15 heures, hier soir, une voiture d'ambulance recueillait un nommé Albert Gauthier, 22 ans, charretier de son état, et le transportait dans un état inconscient à l'Hôpital Notre-Dame.

L'examen des médecins démontre que le malade est dans un état comateux. Gauthier est en ce moment à la dernière extrémité.

JAMBE FRACTUREE

Montréal, 14.—De notre bureau.—Guillaume Lalonde, 11 ans, s'est fracturé la jambe gauche, hier après-midi, à la suite d'une chute de voiture, coin St-Jacques et Bathurst.

Le blessé a reçu les soins nécessaires à l'Hôpital Notre-Dame.

RETOUR DE ROME

Montréal, 14.—De notre bureau.—M. l'abbé Martin P. Reid, du diocèse de Montréal, qui était allé au collège canadien de Rome, compléter ses études théologiques, est de retour à Montréal.

LE VOYAGE DU "LUSITANIA"

New-York, 12.—Le paquebot "Lusitania", qui est arrivé hier matin à New-York, venant de Queenstown, a accompli son voyage de 2,891 milles en 4 jours, 19 heures et 36 minutes. Il a gagné un peu plus d'une demi-heure sur sa traversée du mois dernier. En outre, il atteint la vitesse de 25 nœuds à dix-neuf milles, ce qui est aussi sans précédent.

Le "Lusitania" est, sans conteste, le paquebot le plus rapide du monde.

TOUT L'UNGAVA ANNEXE A QUEBEC

Important débat à la Chambre des Communes au sujet de l'extension des frontières du Manitoba, de l'Ontario et de Québec. Les provinces Maritimes redoutent une diminution proportionnelle de leur représentation. La motion du premier ministre est amendée de façon à sauvegarder leur situation actuelle. La loi prohibant l'opium est votée.

Ottawa, 13.—La résolution dont le premier ministre a donné lecture la semaine dernière à l'effet de reculer les frontières du Manitoba, de Québec et d'Ontario, a été adoptée aujourd'hui après un débat intéressant et l'insertion d'un amendement aux termes duquel les agrandissements proposés ne devront en aucune façon se faire au détriment de la représentation des petites provinces à la Chambre fédérale. Québec, en effet est le pivot de la représentation. Le nombre fixe de ses représentants, soixante-cinq, sert de diviseur avec le chiffre de la population comme dividende et le quotient obtenu ensuite est le diviseur de la population de chacune des autres provinces. Le résultat donne le nombre de représentants auquel elles ont droit. Or si le pivot changeait, si la province de Québec devenait deux fois plus étendue, par l'annexion de l'Ungava, devenait plus peuplée, il faudrait un plus haut chiffre de population aux autres provinces pour envoyer le même nombre de députés aux Communes.

DISCOURS DE SIR WILFRID

A l'appui de sa résolution, Sir Wilfrid Laurier a fait un discours de près d'une heure. D'abord, il a fait remarquer que d'après la constitution de 1871 la création de nouvelles provinces et l'adjonction de nouveaux territoires aux vieilles est permise. C'est à cet effet qu'a eu lieu une conférence en 1906 entre les provinces intéressées aux régions circonvoisines à la baie d'Hudson. La Saskatchewan aurait désiré une tranche de territoire jusqu'à la baie d'Hudson, mais le gouvernement en est venu à la conclusion que cette tranche devait aller au Manitoba. On a parlé de donner Churchill comme point de division entre l'Ontario et le Manitoba, mais des villes surgiront bientôt sur le parcours du chemin de fer de la Baie d'Hudson, et des difficultés naîtront entre les autorités provinciales si la ligne de démarcation n'est pas mieux établie. Voilà pourquoi la limite est de la province Manitobaine devra se prolonger jusqu'à l'angle nord-est de la province, de là se diriger en ligne droite jusqu'au point extrême du Lac de l'Ulu, puis enfin aller rejoindre le point de contact entre le neuvième méridien et la ligne riveraine de la Baie d'Hudson. Au dire de certains journaux, l'Ontario ne reçoit pas son dû ; au dire d'autres le Manitoba n'a pas à se féliciter du traitement qui lui est fait. Satisfait ou non le monde n'est pas chose facile; il aurait fallu peut-être pour cela créer de nouvelles provinces avec les territoires du Keewatin et d'Ungava, mais jamais, en raison de la nature de leur sol, ces territoires ne pourront constituer des provinces à part. Force est donc de les partager le plus équitablement possible entre les provinces actuelles.

M. Crockett appuie en tout point l'orateur précédent et cite des paroles prononcées jadis par l'hon. M. Pugsley sur le sujet.

M. Martin (le du Prince Edouard) fait ensuite entendre une protestation énergique. D'après lui, le gouvernement n'a aucun droit de disposer de l'Ungava en faveur de Québec. Ce territoire appartient tout autant à l'île du Prince Edouard, qui a payé pour son achat. Le pivot de la représentation ne doit pas être changé.

M. Daniels, député de St-Jean, N. B., affirme aussi que les droits constitutionnels des provinces maritimes sont ignorés et il proteste contre toute annexion des territoires à la province de Québec.

M. Crockett appuie en tout point l'orateur précédent et cite des paroles prononcées jadis par l'hon. M. Pugsley sur le sujet. M. Martin (le du Prince Edouard) fait ensuite entendre une protestation énergique. D'après lui, le gouvernement n'a aucun droit de disposer de l'Ungava en faveur de Québec. Ce territoire appartient tout autant à l'île du Prince Edouard, qui a payé pour son achat. Le pivot de la représentation ne doit pas être changé.

Ontario aura en partage une superficie de 140,000 milles carrés, à peu près, soit la partie comprise entre sa frontière nord actuelle, la Baie d'Hudson, la frontière du Manitoba et la Baie James.

La superficie actuelle du Manitoba est de 78,732 milles carrés ; elle sera à l'avenir de 253,732 milles carrés. Le territoire acquis est de 180,000 carrés. La population y est de 3,644 sauvages, et de 87 blancs.

A la province de Québec sera ajoutée une superficie totale de 465,000 carrés par le territoire d'Ungava. Ce territoire cependant est grand, mais n'a pas un sol comme celui de la vallée du Saint-Laurent. Il renferme un grand nombre de Lacs et Rivières, une population au chiffre insignifiant et recrutée exclusivement parmi les Esquimaux. Il y a bien certaines richesses forestières dans l'Ungava, mais les mettre en valeur est une tâche impossible au pouvoir fédéral, et le gouvernement a cru bon de souscrire à la demande de la province de Québec.

On a parlé, continue sir Wilfrid, de la difficulté constitutionnelle, mais déjà Québec a obtenu 118,000 milles carrés en 1886. Il n'y a pas d'habitants dans ces régions et la base de la représentation ne changera pas.

AUTRES ORATEURS Le chef de l'opposition a répondu au premier ministre.

Il dit que le gouvernement n'a rien de précis encore à soumettre à la Chambre et n'a pas fourni de renseignements suffisants sur la question. Aussi l'opposition ne peut sanctionner à la légère la résolution. Peut-être serait-il préférable d'offrir une partie de l'Ungava à Terre-Neuve pour engager cette île à entrer dans la Confédération canadienne.

M. Fowler soutient qu'il faut une disposition pour que les provinces maritimes ne voient pas le nombre de leurs représentants diminuer.

L'hon. M. Fielding partage la même opinion. D'après lui, la base de la représentation doit rester la même et reposer sur la province de Québec telle qu'aujourd'hui. On fera partie à part de l'Ungava.

M. Daniels, député de St-Jean, N. B., affirme aussi que les droits constitutionnels des provinces maritimes sont ignorés et il proteste contre toute annexion des territoires à la province de Québec.

M. Crockett appuie en tout point l'orateur précédent et cite des paroles prononcées jadis par l'hon. M. Pugsley sur le sujet. M. Martin (le du Prince Edouard) fait ensuite entendre une protestation énergique. D'après lui, le gouvernement n'a aucun droit de disposer de l'Ungava en faveur de Québec. Ce territoire appartient tout autant à l'île du Prince Edouard, qui a payé pour son achat. Le pivot de la représentation ne doit pas être changé.

M. Daniels, député de St-Jean, N. B., affirme aussi que les droits constitutionnels des provinces maritimes sont ignorés et il proteste contre toute annexion des territoires à la province de Québec.

M. Crockett appuie en tout point l'orateur précédent et cite des paroles prononcées jadis par l'hon. M. Pugsley sur le sujet.

M. Martin (le du Prince Edouard) fait ensuite entendre une protestation énergique. D'après lui, le gouvernement n'a aucun droit de disposer de l'Ungava en faveur de Québec. Ce territoire appartient tout autant à l'île du Prince Edouard, qui a payé pour son achat. Le pivot de la représentation ne doit pas être changé.

M. Daniels, député de St-Jean, N. B., affirme aussi que les droits constitutionnels des provinces maritimes sont ignorés et il proteste contre toute annexion des territoires à la province de Québec.

M. Crockett appuie en tout point l'orateur précédent et cite des paroles prononcées jadis par l'hon. M. Pugsley sur le sujet. M. Martin (le du Prince Edouard) fait ensuite entendre une protestation énergique. D'après lui, le gouvernement n'a aucun droit de disposer de l'Ungava en faveur de Québec. Ce territoire appartient tout autant à l'île du Prince Edouard, qui a payé pour son achat. Le pivot de la représentation ne doit pas être changé.

LE MAIRE PAYETTE

Il parle des délibérations du Conseil Municipal de Paris

Montréal, 14.—De notre bureau.—Son Honneur le maire Payette siégeait pour la première fois, hier après-midi, comme président du conseil municipal, depuis son retour d'Europe.

Après avoir reçu les souhaits de bienvenue de ses collègues M. le maire a fait part de quelques-unes de ses impressions de voyage. "J'ai assisté à plusieurs séances du conseil municipal de Paris, déclarait-il, et je puis vous assurer que dans la Ville-Lumière, les discussions sont aussi violentes, aussi personnelles et aussi caractérisées qu'elles peuvent l'être ici.

"A Paris, on n'observe pas au conseil municipal un meilleur décorum qu'on observe à Montréal."

Procurez-vous l'Album-Souvenir des fêtes du 111e Centenaire.

POPULATION DE HULL

Intéressantes statistiques municipales au sujet de la valeur foncière

Hull, 14.—S. S.—Les autorités municipales, viennent de publier les statistiques de la ville de Hull pour l'année 1908. L'évaluation totale de la propriété imposable est de \$3,66,175.25 ; quant à la propriété exempte des taxes par privilège, sa valeur est estimée à \$2,296,740. Les édifices du gouvernement, les écoles et églises, qui, de droit, ne sont pas sujets aux taxes, sont évalués à \$594,705 ; ce qui donne en tout une augmentation de \$1,375,846.33 sur l'année 1907.

Les chiffres de la population pour les deux dernières années sont les suivants :

Table with 2 columns: Year and Population. 1907: 14,520; 1908: 15,237; Nombre des enfants d'écoles: 1907: 2,245; 1908: 2,627.

LE PRINCE DE GALLES

On fera des instances pour l'engager à visiter Montréal

Montréal, 14.—De notre bureau.—M. T. J. Drummond, président du Board of Trade et M. Isaac Préfontaine, président de la Chambre de Commerce se sont rendus auprès du maire Payette, hier, pour lui suggérer d'inviter le Prince de Galles à visiter Montréal, après les fêtes du Troisième Centenaire. Les représentants officiels des gouvernements français et britannique seraient aussi invités. Dans le cas du Prince de Galles, l'invitation ne sera d'ailleurs qu'une question de formalité, attendu qu'il a été décidé que Son Altesse ne visiterait que Québec, lors de son voyage.

Quelques-uns expriment le vœu cependant que Lord Roberts et les autres dignitaires acceptent l'invitation.

Le maire Payette a déclaré qu'il convoquerait à cet effet, un certain nombre de citoyens de marque.

LES JEUX OLYMPIQUES

La pluie nuit au succès de l'ouverture officielle Tom Longboat

Londres, 13.—L'ouverture des jeux olympiques internationaux n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Le stade de Shepherd Bush qui peut contenir 70,000 personnes n'était pas à moitié rempli. L'assistance se composait surtout des contingents coloniaux et américains, les sièges entourant la tribune royale où avait pris place Sa Majesté, étaient remplis de l'aristocratie londonienne.

Dans l'arène, les athlètes se sont quelque peu ressentis des mauvaises conditions de la température. Quelques exercices néanmoins ont été bien exécutés, notamment la course de 1500 mètres. Melvin W. Sheppard du club athlétique irlandais-américain de New-York a été le premier à briser le record de cette course en parcourant la distance en 4.05 minutes, battant ainsi de deux cinquièmes de secondes le fameux record établi par Lightbody, de l'Université de Chicago, aux courses de St-Louis en 1904.

Le plus bel exploit du jour fut la course de M. F. Hallows qui réussit à briser le record de deux grosses secondes.

Les Américains veulent à toute force protester contre l'admission de Tom Longboat aux courses olympiques. Ils s'en remettent toutefois à la décision du comité, ne voulant pas qu'une inutile obstruction de leur part compromette le succès des Jeux internationaux.

CHALEUR DE PLOMB

Montréal, 14.—De notre bureau.—A cause de la chaleur de plomb dont nous sommes gratifiés depuis quelques temps, la mortalité chez les enfants augmente d'une façon étonnante.

Ainsi la semaine dernière, 129 enfants, au-dessous de cinq ans sont décédés, tandis que l'an dernier à pareille date, 83 seulement succombaient.

Quatre-vingt-deux de ces mortalités sont causés par des troubles intestinaux.

Par contre la semaine dernière, 123 garçons et 92 filles sont venus au monde.

L'air pur de la campagne, une nourriture saine et une hygiène scrupuleuse peuvent seuls diminuer cette effroyable hécatombe de vies.

Comme on le voit on ne saurait prendre trop de précautions, pour sauvegarder la vie de nos enfants.

RETRAITE ANNUELLE

Montréal, 14.—De notre bureau.—La retraite annuelle des Frères des Ecoles chrétiennes au Mont St-Louis s'est terminée hier matin. Cette retraite était prêchée par le R. P. Hazelton, S. J.

Très peu de changements ont été faits dans le personnel des différentes institutions de cette congrégation, pour l'année scolaire de 1908-1909.

BROYE PAR UNE LOCOMOTIVE

Montréal, 14.—De notre bureau.—Un nommé John Hughes, âgé de 21 ans, a eu les deux jambes broyées sous une locomotive, hier midi, dans les cours du Pacifique à Outremont. Le blessé qui habite au No 31, rue Shearer, a été transporté à l'hôpital Victoria.

AU MAROC Rabat, 14.—Le sultan Abd el Aziz a quitté Rabat pour se rendre à Marrakech.

Fez, 14.—Le bruit court que Moulay Hafid, le prétendant au trône du sultan, quittera prochainement Fez pour aller à Marrakech ou à Rabat.

POUR LE PARC Montréal, 14.—De notre bureau.—Un câble de Londres nous apprend que le prince va remettre au Canada les 20,000 louis recueillis en Angleterre pour le parc des batailles. De ce chiffre, la chambre des lords a souscrit 1,700 louis et la Chambre de commerce 300.

PRIS ET REPRIS Montréal, 14.—De notre bureau.—Hier après-midi le détective Pusie arrêta un individu sous suspicion de faire partie d'une bande de cambrioleurs. Hier soir le prisonnier réussissait à s'échapper. Le détective Pusie lui donna la chasse et réussit à le capturer.

AMERIQUE CENTRALE

Les troupes du Honduras attaqueront les révolutionnaires

Tégucigalpa, 14.—Les troupes du gouvernement doivent attaquer les révolutionnaires qui se sont emparés de Gracias. D'un autre côté, le général Gutierrez marchera à la tête de 1,000 volontaires sur la ville de Choluteca, en ce moment occupée par les 500 insurgés qui s'en sont emparés.

On croit savoir que tout en n'admettant pas directement les insurgés, le Salvador et le Guatemala ont encouragé l'ex-président Boullia à se mettre à leur tête. Le général Boullia est en ce moment dans le Honduras assésé.

On apprend que M. Gutierrez Zamora, le ministre du Mexique au Honduras, est arrivé à Annapolis.

Mexico (Mexico), 14.—Le Mexique suit avec un vif intérêt ce qui se passe dans l'Amérique centrale. Le président Davila, du Honduras, s'est plaint au département d'Etat de l'attitude des présidents du Salvador et du Guatemala. Le secrétaire a refusé de dire en quoi consistent ces plaintes, mais on sait qu'il se fait en ce moment un actif échange de dépêches entre Mexico et Washington et que les deux gouvernements sont prêts à intervenir aussitôt que le Honduras en fera la demande.

Le bruit court que Puerto Cortes, un port du Honduras situé près de la frontière du Guatemala, a été envahi par une troupe organisée dans ce dernier Etat. Si cette nouvelle est exacte, il est probable que toute l'Amérique centrale sera bientôt en guerre. Dans le monde politique, on doute beaucoup que les gouvernements de l'Amérique centrale respectent les engagements qu'ils ont contractés dans leur récente conférence de la paix à Washington.

LE 14 JUILLET

Montréal, 14.—De notre bureau.—Hier soir au banquet de la colonie française, M. Godfrey Langlois a porté un toast à la France. Le banquet a eu lieu au bout de l'île.

"Comme descendant de français, a-t-il dit, mon admiration est pour la France contemporaine et républicaine, parce que c'est cette France qui a donné aux Français la liberté politique, civile et religieuse.

Nous avons raison d'être fiers de la France d'aujourd'hui, elle a repris sa place à la tête des peuples et elle s'en va à travers les temps de l'histoire, le flambeau à la main, éclairant l'humanité."

On s'attendait à un grand discours et à d'importantes déclarations de M. Loyne, consul au Canada, mais le discours de ce dernier a déconcerté tout le monde par sa brièveté. Le consul s'est borné à quelques remarques sur l'entente cordiale.

CONCOURS DE BISLEY

Bisley, 13.—Les Américains se sont surpassés aux concours de tir internationaux de Bisley. Water Winans, un de leurs tireurs a battu par 44 à 41 le capitaine Rankin, tireur anglais d'une grande renommée.

Le clou de la journée a été le concours des équipes internationales. Les Américains y ont conquis de suite la première place dans le concours de 200, 500 et 600 verges.

Dans le concours au revolver la Belgique s'est placée en tête des concurrents avec Van Aëbroek qui a fait 490.

FETE NATIONALE

Montréal, 14.—De notre bureau.—La paroisse St-Antoine a célébré solennellement dimanche sa fête patronale.

On célébra une grand-messe solennelle et M. l'abbé Hefferman donna son premier sermon depuis sa nomination dans cette paroisse. Le soir, il y eut vêpres solennelles et bénédiction du Très St-Sacrement.

POUR LES ECOLES

Montréal, 14.—De notre bureau.—L'élection des commissaires d'école de la Commission Scolaire Catholique, à St-Henri et à Ste-Cunégonde s'est faite, hier après-midi. A St-Henri, M. A. Chrétien a obtenu 14 voix contre M. Viau, tandis qu'à Ste-Cunégonde, M. Martial Aubry a été réélu par 12 voix de majorité sur M. Wilbrod Labrèche.

A LÉVIS

Assemblée
C'est ce soir que les jeunes gens de Lévis sous les auspices du Cercle Chevalier de Lévis, tiendront dans la salle du Collège, leur assemblée pour la manifestation du 19 prochain.

Conseil de ville

Il y a eu séance du conseil de ville, hier soir, sous la présidence de M. le maire Bernier. Etalent présents: MM. les échevins Joseph Fortin, Joseph Gosselin, J. E. Mercier, Achille Carrier, Georges Roy et Almazan Lamontagne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, de même que le rapport du comité général tenu après la séance du 8 juillet.

Ce comité refuse une indemnité à Augustin Carrier pour bris de voiture et accorde à M. Eudore Bégin le contrat pour peinture et tapissage de la salle du Conseil, et autres pièces.

M. J. Fortin, de Québec-Sud, demande de faire barricader la maison abandonnée de M. Lemieux, rue St-Laurent.

M. Victor Ringuet, cocher de place, réclame \$250 pour bris de voiture. Cette réclamation sera soumise au surintendant des chemins pour détails.

M. François Aubert écrit au Conseil que le puits public, en face de la station des pompes, rue Chabot, est dangereux pour les enfants. Il demande que ce puits soit fermé ou que le couvercle soit attaché avec un cadenas.

M. Dubé, surintendant de division de l'intercolonial, informe le Conseil qu'il a transmis les réclamations de la ville au sujet du feu à la gare de l'intercolonial aux autorités du chemin de fer.

M. Narcisse Gosselin, surintendant des chemins, fait rapport lu au sujet de la réclamation de Madame veuve Edouard Demers, qu'elle est un peu élevée, mais l'ouvrage est bien fait.

20 Au sujet de la maison Lemieux, rue Saint-Laurent, il est bien prêt à la démolir, mais il lui faut les ordres du Conseil; 30 Au sujet des chemins, il se plaint des particuliers qui ont des boyaux d'arrosage et qui les laissent couler trop longtemps dans les rues brisant et déplaçant le macadam.

Sur la proposition de l'échevin Roy, appuyé par l'échevin Gosselin, il est décidé de payer \$8.00 à Madame veuve Edouard Demers et la moitié du coût de la clôture qui sépare sa propriété de celle de la ville.

Le Conseil autorise le président du comité des chemins à notifier M. Ruel que s'il ne fournit pas la pierre concaassée à la ville, tel qu'entendu, celle-ci reprendra son concaasseur.

M. Hallé demande de lui échanger une licence pour vente de patates contre l'installation d'une clôture pour la neige.

Le greffier reçoit instruction de lui écrire que la ville ne peut accepter cet échange.

Comme on se plaint un peu partout des lampes électriques placées dans les rues, le chef de police devra faire l'inspection de ces lampes et faire rapport au Conseil.

Les deux rapports du chef de police. 1. Il a assisté à la convention des chefs de police de la Puissance tenue à Québec ces jours derniers. Il a pris note des nombreuses et importantes suggestions faites pendant ce Congrès et va essayer de les mettre en pratique. 2. Il donne communication du rapport de l'inspecteur Henri Gauvin qui a trouvé un des chevaux de la ville atteint de la gale.

M. le maire informe le Conseil que sur la demande de M. Dubé, surintendant de l'intercolonial, et après avoir consulté les échevins qu'il a pu atteindre, il a envoyé une pompe à incendie et une escouade de pompiers au feu de Davaluyville.

M. l'échevin Mercier approuve entièrement la décision prise par M. le maire Bernier. Il dit que nos hommes ont bravement fait leur devoir là-bas et ont beaucoup aidé à contrôler l'incendie. Il suggère qu'un compte de \$250 soit envoyé à l'intercolonial pour le travail de nos pompiers.

Le rôle d'évaluation pour 1908-09 est déposé sur la table du Conseil.

Le greffier donne lecture du rapport du collecteur Johnny Aubert au sujet des licences. Il dit en substance que les sommes collectées de ce chapitre sont le fruit de son travail. Il donne l'état comparatif suivant: En 1907-08 (au 11 juillet), il a été collecté \$4,713. En 1908-09 (au 11 juillet), il a été collecté \$4,633.75, soit en moins par la présente année \$80.75.

M. l'échevin Mercier félicite le collecteur Aubert de son travail, et voudrait que l'on s'occupe également de la collection des taxes.

M. l'échevin Gosselin n'est pas enthousiasmé du collecteur Aubert et voudrait que la ville se dispense de ses services.

M. l'échevin Mercier informe le Conseil que la Compagnie de la Traversée a décidé d'améliorer beaucoup son service pendant les prochaines fêtes. Plusieurs bateaux feront la traversée entre Québec et Lévis, et il y aura amplement de receveurs (collecteurs). M. Mercier dit que la Cie de la Traversée est prête à faire plusieurs améliorations du côté de Lévis à condition que la ville lui accorde le terrain nécessaire.

M. l'échevin Gosselin dit que le meilleur moyen d'obtenir ces améliorations est de...

A ST-J-BAPTISTE

Un accident
Hier, vers quatre heures et demi, le flet d'un tramway faisant le service de la Côte d'Abraham, s'est accroché dans un amas de briques et il a été tout courbé. En travaillant à le redresser les employés l'ont cassé tout à fait.

Terminés
Les travaux de pavage de la Côte d'Abraham sont enfin terminés. Ce n'est pas trop tôt car le trafic a été grandement gêné par toutes ces obstructions. La pente de la côte a été assez sérieusement modifiée. A certains endroits les trottoirs sont trop bas, à d'autres ils sont trop hauts. Les propriétaires se voient avec plus ou moins de plaisir, obligés de refaire ces trottoirs, mais les charretiers apprécient beaucoup la montée rendue plus facile.

Les arts
L'arc de la porte St-Jean a été recouvert de verdure. Des ouvriers sont à recouvrir de coton rouge celui situé près de la rue Ste-Genève. Les autres sont encore à l'état de squelette.

Nouvelle société
MM. Joseph Samson et Hermédigilte Samson, du village Lauzon, ont formé une société pour faire le commerce des liqueurs de tempérance sous la raison sociale de H. Samson & Cie.

Union St-Joseph du Canada
Il y a ce soir, dans le bas de la sacristie, assemblée très importante de l'Union St-Joseph du Canada.

Travaux considérables
M. Joseph Gosselin, entrepreneur de Lévis, a beaucoup d'entreprises considérables en voie de parachèvement.

Les travaux de l'église de Lorette seront terminés ces jours-ci. Le prix de ce contrat est de \$73,000.

Dans quelques semaines, l'hopital de Saint-Damien sortira de ses ruines, agrandi et embellit. Prix du contrat, \$84,000.

M. Gosselin a aussi les contrats pour le parachèvement de l'église de Thetford, \$35,000, la construction de l'église de Saint-Louis du Ha' Ha', \$35,000, et l'achèvement de l'église de Saint-Gérard Magella, \$16,500.

Au secours du "Portsmouth"
Le "Lord Strathcona" et la goélette "G. T. D.", appartenant aux MM. Davie, sont partis à 2 heures du matin lundi, avec une nombreuse équipe d'ouvriers, pour aller au secours du charbonnier "Portsmouth", qui s'est échoué à quatre milles en bas du Cap Châtes.

Le "Portsmouth" transportait à Québec une cargaison de charbon pour les vaisseaux de guerre anglais qui seront libérés pendant les fêtes du troisième centenaire.

Le "Portsmouth" a brisé sa quille et fait eau considérablement.

A 10 heures ce matin, les MM. Davie n'avaient reçu encore aucune nouvelle du Strathcona.

Commission des écoles protestantes
A l'assemblée annuelle de la commission des écoles protestantes de la ville de Lévis, MM. J. A. Macfarlane, Charles E. Brodie et William MacMillan ont été élus commissaires ou syndics pour la présente année.

Les finances de la commission sont en excellent état. On a terminé l'année avec un surplus de \$309.

On a voté des remerciements à MM. John Brown et William Anderson, commissaires sortant de charges.

Assemblée de la jeunesse catholique
N'oublions pas l'assemblée de l'Association de la jeunesse catholique ce soir au Collège.

De retour du feu
Le sous-chef Charrier, de la brigade du feu, et ses hommes sont revenus hier soir à 11.30 heures de Lévis, sur la voie de l'intercolonial. Lorsque nos pompiers sont partis du théâtre de l'incendie, le feu était à peu près contrôlé. Nous apprenons avec plaisir que notre brigade a fait du bon ouvrage là-bas. Sans le travail herculéen fait par nos pompiers, la gare, le village, les moulins et les immenses cours à bois de Albert Laigneau, sont situés à Lévis, auraient été détruits par l'incendie.

Nos hommes sont revenus fatigués, harassés, mais contents d'avoir fait leur devoir.

Au bazar de Bienville
Oyez euche au bazar de Bienville, hier soir. Les prix des dames ont été remportés: 1. Prix par Mlle Marie-Anne Paquet; 2e prix par Mlle Giguère, de St-Romald; 3e prix par Mlle Ophélie Robitaille, de Lévis. Les prix des messieurs ont été gagnés: le prix, par M. Garneau, de Lévis; 2e prix, par M. Alexandre Pelletier; 3e prix, par M. Emile Bolduc.

Le bazar se termine ce soir par le concours de popularité.

PUTE HUILE D'OLIVE
Virgée Extra
Gerard Joly (Aix et Nice, France)
Reconnue pure par le Laboratoire du Département du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, à la date du 6 février 1907.

L'Huile d'Olive GERARD JOLY ne se compare pas aux huiles d'olives falsifiées et mélangées d'huile de coton vendues dans un trop grand nombre d'épiceries, (voir le Bulletin No. 111, publié par le Dépt. du Revenu, à Ottawa.

LA GASTRITE
Et toutes les maladies de l'estomac se guérissent rapidement et sûrement grâce à l'ALIMENT RENAUX.

A SAINT-ROCH

La police fait une descente
Il y a quelque temps, une dame Lapointe alias Côté, de Montréal, réussissait à louer une maison sur la rue Dorchester. Aux agissements d'un certain nombre d'hommes et de femmes qui fréquentaient la maison, les voisins s'aperçurent bien vite que la nouvelle arrivée n'était pas une acquisition pour le quartier. Hier matin une plainte était logée au bureau de la police et le chef Trudel a immédiatement chargé le sous-chef Walsh de s'enquérir. Hier soir, vers 11.30 heures, après s'être assuré que la maison qui lui avait été signalée était une maison de désordre, le sous-chef Walsh y a fait une descente. Quatre hommes et quatre femmes ont été arrêtés. Tous sont de Montréal.

Décorations à l'église
La paroisse de St-Roch, dont tout le monde admire les magnifiques décorations aux fêtes de Mgr de Laval, ne se laissera pas dépasser au IIIe Centenaire de la fondation de Québec. L'église, du côté de la rue St-Joseph, est déjà splendidement ornée de drapeaux aux symboliques couleurs de France, d'Angleterre, du Dominion, drapeau étoilé, etc. Diverses écussons sont peints au mur, encadrés dans de jolis fanions. Nous en blasonnons quelques-uns: Ecusson de gueules, au lion d'or et armé d'une croix d'or; écusson d'azur, à un navire de saile aux voiles déployées, surmonté de deux pavillons fleurdelisés, et voguant sur des ondes d'azur, au chef d'azur; écusson d'azur, à la tête de cheval, émailé au chef de gueules semé de 3 croix d'or; écusson tiercé en fasces de gueules, d'azur et d'email, à l'anneau d'email chargé d'une houlette d'azur; écusson d'azur, à la pile de gueules frangée d'or, au chef chargé d'un lion de gueules et d'un tourteau d'or, le tout est couronné de la tiare royale et de la mitre épiscopale; c'est l'écusson de Mgr de Laval.

Nous remarquons aussi l'écusson de Mgr Ballargeon dont nous avons déjà donné l'explication.

Chez Paquet
On travaille toujours aux décorations qui sont splendides. Toute la façade sur la rue St-Joseph est semée d'écussons, d'étendards portant au milieu d'un faisceau de fanions blancs semés de fleurs de lys d'or les noms des héros qui illustrèrent nos origines: Montcalm, Vaudreuil, Bougainville, Lévis, Frontenac, etc. Les souvenirs des plus grandes figures des fondateurs de la colonie est aussi évoqué par les appareils électriques qui nous en redonnent les noms. On y lit: Champlain, Pontfave, Jacques-Cartier, Mlle de Verrières, Drag, Frontenac, Guy Carleton, Montcalm, Sullivan, Murray, Duluth, De Tracy, Lévis, Wolfe, De Monts, Amherst, Bécancour, Lascelles, Kennedy, Dollard, Otway, Iberville, De Salaberry, Amstruther.

Les derniers mariages
Hier matin, ont eu lieu à St-Roch, les mariages de M. Chs. Pts. Tailhon à Mlle M. Louise Villeneuve et de M. Arthur Alarie à Mlle Léa Rioux.

Ce matin, M. Jos Thériault et Mlle Lydia Gauvain, à 7 1/2 heures dans la chapelle privée se faisaient promesse d'éternelle fidélité aux pieds du Révé. Père Thériault, dominicain, venu pour la circonstance.

Améliorations
Les travaux de pavage ont été repris sur la rue Desossés; depuis hier les ouvriers sont occupés à la pose des briques en face de l'établissement Marier & Tremblay.

Retraite des hommes
Cette semaine est la retraite des hommes; tout porte à croire qu'elle sera suivie aussi généreusement que celle de la semaine dernière. Le R. P. Lord, S. J., étant appelé ailleurs, est remplacé par le R. P. Louis Lalonde.

Le feu
Depuis deux jours notre brigade est sur pied, le feu est partout aux alentours de la ville et nos vaillants pompiers surveillent pour prévenir tout danger d'incendie.

Plus tard
L'incendie a détruit dans l'après-midi de samedi tout le village, l'église et le presbytère de la paroisse. M. le curé Morin a eu juste le temps de sauver les Saintes Escriptures et les registres paroissiaux. Le village de Carmel faisant partie de la paroisse est pareillement incendié.

Paquet & Ferland
Importateurs en charbon de toutes sortes.
Comprenant: Anthracite américain, Grate Egg, Stone et Chestnut, charbon de forge américain, charbon noir cassé pour poêle de cuisine et pour le vapeur.

Gros sel de Liverpool, sel fin de Liverpool, sel Windsor pour beurseries, fromageries et pour la table.
Ciment Portland White Bros, Sélecte, Plâtre, Briques blanches à feu, Pierre à feu.

Tuyaux de drainage, seuls agents à Lévis pour la célèbre couverture "Ruberoid", la meilleure connue.

Toutes nos marchandises sont importées directement et nos prix sont très bas.

Clients reçus avec courtoisie et servis promptement.

Une visite est sollicitée.
PAQUET & FERLAND, Lévis.

A SAINT-ROCH

La police fait une descente
Il y a quelque temps, une dame Lapointe alias Côté, de Montréal, réussissait à louer une maison sur la rue Dorchester. Aux agissements d'un certain nombre d'hommes et de femmes qui fréquentaient la maison, les voisins s'aperçurent bien vite que la nouvelle arrivée n'était pas une acquisition pour le quartier. Hier matin une plainte était logée au bureau de la police et le chef Trudel a immédiatement chargé le sous-chef Walsh de s'enquérir. Hier soir, vers 11.30 heures, après s'être assuré que la maison qui lui avait été signalée était une maison de désordre, le sous-chef Walsh y a fait une descente. Quatre hommes et quatre femmes ont été arrêtés. Tous sont de Montréal.

Décorations à l'église
La paroisse de St-Roch, dont tout le monde admire les magnifiques décorations aux fêtes de Mgr de Laval, ne se laissera pas dépasser au IIIe Centenaire de la fondation de Québec. L'église, du côté de la rue St-Joseph, est déjà splendidement ornée de drapeaux aux symboliques couleurs de France, d'Angleterre, du Dominion, drapeau étoilé, etc. Diverses écussons sont peints au mur, encadrés dans de jolis fanions. Nous en blasonnons quelques-uns: Ecusson de gueules, au lion d'or et armé d'une croix d'or; écusson d'azur, à un navire de saile aux voiles déployées, surmonté de deux pavillons fleurdelisés, et voguant sur des ondes d'azur, au chef d'azur; écusson d'azur, à la tête de cheval, émailé au chef de gueules semé de 3 croix d'or; écusson tiercé en fasces de gueules, d'azur et d'email, à l'anneau d'email chargé d'une houlette d'azur; écusson d'azur, à la pile de gueules frangée d'or, au chef chargé d'un lion de gueules et d'un tourteau d'or, le tout est couronné de la tiare royale et de la mitre épiscopale; c'est l'écusson de Mgr de Laval.

Nous remarquons aussi l'écusson de Mgr Ballargeon dont nous avons déjà donné l'explication.

Chez Paquet
On travaille toujours aux décorations qui sont splendides. Toute la façade sur la rue St-Joseph est semée d'écussons, d'étendards portant au milieu d'un faisceau de fanions blancs semés de fleurs de lys d'or les noms des héros qui illustrèrent nos origines: Montcalm, Vaudreuil, Bougainville, Lévis, Frontenac, etc. Les souvenirs des plus grandes figures des fondateurs de la colonie est aussi évoqué par les appareils électriques qui nous en redonnent les noms. On y lit: Champlain, Pontfave, Jacques-Cartier, Mlle de Verrières, Drag, Frontenac, Guy Carleton, Montcalm, Sullivan, Murray, Duluth, De Tracy, Lévis, Wolfe, De Monts, Amherst, Bécancour, Lascelles, Kennedy, Dollard, Otway, Iberville, De Salaberry, Amstruther.

Les derniers mariages
Hier matin, ont eu lieu à St-Roch, les mariages de M. Chs. Pts. Tailhon à Mlle M. Louise Villeneuve et de M. Arthur Alarie à Mlle Léa Rioux.

Ce matin, M. Jos Thériault et Mlle Lydia Gauvain, à 7 1/2 heures dans la chapelle privée se faisaient promesse d'éternelle fidélité aux pieds du Révé. Père Thériault, dominicain, venu pour la circonstance.

Améliorations
Les travaux de pavage ont été repris sur la rue Desossés; depuis hier les ouvriers sont occupés à la pose des briques en face de l'établissement Marier & Tremblay.

Retraite des hommes
Cette semaine est la retraite des hommes; tout porte à croire qu'elle sera suivie aussi généreusement que celle de la semaine dernière. Le R. P. Lord, S. J., étant appelé ailleurs, est remplacé par le R. P. Louis Lalonde.

Le feu
Depuis deux jours notre brigade est sur pied, le feu est partout aux alentours de la ville et nos vaillants pompiers surveillent pour prévenir tout danger d'incendie.

Plus tard
L'incendie a détruit dans l'après-midi de samedi tout le village, l'église et le presbytère de la paroisse. M. le curé Morin a eu juste le temps de sauver les Saintes Escriptures et les registres paroissiaux. Le village de Carmel faisant partie de la paroisse est pareillement incendié.

Paquet & Ferland
Importateurs en charbon de toutes sortes.
Comprenant: Anthracite américain, Grate Egg, Stone et Chestnut, charbon de forge américain, charbon noir cassé pour poêle de cuisine et pour le vapeur.

Gros sel de Liverpool, sel fin de Liverpool, sel Windsor pour beurseries, fromageries et pour la table.
Ciment Portland White Bros, Sélecte, Plâtre, Briques blanches à feu, Pierre à feu.

Tuyaux de drainage, seuls agents à Lévis pour la célèbre couverture "Ruberoid", la meilleure connue.

Toutes nos marchandises sont importées directement et nos prix sont très bas.

Clients reçus avec courtoisie et servis promptement.

Une visite est sollicitée.
PAQUET & FERLAND, Lévis.

COMITÉ DE RÉCEPTION

Sir Alphonse Pelletier, sir François Langeller, l'hon. Ths Chapais, l'hon. E. B. Garneau, Ths McDougall, lt-col. Wood, l'hon. Chs Langeller, colonel Turnbull, Wm. M. McPherson, H. J. J. B. Chouinard, Jules Hone, Mgr C. O. Gagnon, Gustave Grenier, Dr C. E. Côté, major T. Hethington, Geo. E. Amyot, l'hon. Jules Tessier, Dr S. Grondin, Alf. Dobell, Chs Frémont, W. M. Dobell, l'hon. Juge A. B. Routhier, lt-col. B. A. Scott, Neuville Belleau, l'hon. P. A. Choquette, Dr N. A. Dussault, lt-col. W. J. Ray, A. Paluchaud, P. B. Dumoulin, notaire Grenier, Gasp. LeMoine, F. J. Cockburn, Cyr. F. DeLage, Ed. Joly de Lotbinière, John Ritchie, H. M. Price, l'hon. Juge Carroll, l'hon. Juge McCorkill, Wm. Price, Jos. Vézina, Mgr O. E. Mathieu, l'abbé Laflamme, général Wilson, L. A. Cannon, l'hon. C. R. Devlin, Dr Lessard, Antonio Galpeault, W. H. Dunsford, R. H. Smith, W. H. Wiggs, Félix Turcotte, Arthur Picard, l'hon. N. Garneau, E. T. D. Chambers, Dr Arthur Simard, John Hamilton, Geo. F. Gibson, O. W. Bédard, W. A. Weil, gérant banque Impériale, J. H. Holt, G. A. Vandy, Nap. Lavoie, T. A. L. Brost, H. Kennedy, Wm. Power, Geo. Tanguay, Rod. Audette, J. E. Martineau, l'hon. A. Robitaille, l'hon. Richard Turner, l'hon. Rod. Roy, l'hon. John Sharples, Geo. Brunet, J. B. Laliberté, Dr L. J. Pineault.

Le jeune garçon n'en est pas à son coup d'essai, car à plusieurs reprises avec d'autres camarades de son âge, il s'était amusé à placer sur la voie des barils de bière volés à une brasserie du voisinage. Mais, il a ajouté que, chaque fois, à leur grand regret, "les barils et non la locomotive avaient sauté en l'air."

La police et à la recherche des autres mauvais garnements qui, comme Sovick seront poursuivis devant les tribunaux et, selon toute probabilité, enfermés dans une maison de correction.

Hazleton, (Pennsylvanie), 12.—Des détectives de la Pennsylvania Railroad Company, ont surpris à Tomhighton, trois fillettes occupées sur la voie, un peu avant le passage de l'express de Philadelphie, à placer des pierres et une grosse pièce de bois qui eussent été trouvées dans le voisinage.

Les fillettes, vu leur jeune âge, l'année en effet n'a pas 10 ans, n'ont pas été arrêtées.

Plusieurs trains ont déraillé et dans le voisinage de l'endroit où étaient surprises les fillettes et, dans chaque cas, ces dérailllements ont été provoqués par des objets placés sur les rails.

UNE COLERE

Denver, 12.—Parmi les nombreuses personnes qui se trouvaient dans les galeries de l'Auditorium, on remarquait beaucoup Mme Alice Longworth, fille aînée du président Roosevelt. La jeune femme, en compagnie de son mari, se trouvait dans une loge, lorsque M. Clayton, président de la convention prononça son discours, une véritable philippique, contre la politique du président Roosevelt.

Tout d'abord, Mme Longworth rougit quelque peu et donna quelques signes manifestes d'impatience, désapprouvant de la tête les paroles de l'orateur. Mais lorsque l'orateur fit allusion d'une façon ironique "à une politique", Mme Longworth devint égarée et frappa du pied.

Pendant ce temps-là, M. Longworth suivait les mouvements de sa femme en clignant de l'œil et, lorsqu'il la vit trapper du pied, il ne put s'empêcher de sourire d'une façon ironique. A ce moment-là les regards de la fille du président et de son mari se croisèrent et ce fut en quelque sorte comique, car Mme Longworth, comprenant comment elle se montrait ridicule, ne put s'empêcher d'éclater de rire, ce qui parut faire grand plaisir à M. Longworth, qui, à son tour, se mit à rire aux éclats.

Après cette petite scène Mme Longworth, tout à fait calme, écouta sans manifester la moindre émotion la fin du discours de M. Clayton contre la politique de M. Roosevelt.

COLLISION DE GOELETTES

En lançant le quat Renaud, la goélette J. E. W. H., capitaine Ernest Heppell a embarrasé son équipage dans les aubains de la goélette Juliette, capitaine Théodore Pluze. Peu s'en est fallu qu'on ait enregistré un pénible accident. En effet, deux hommes l'ont paru belle, ce sont MM. Pluze et Bellay, de la goélette Juliette.

"Duffy's Apple and Grape Juice"

LES meilleures variétés de pommes donnent au "Duffy's Apple Juice" une saveur que ne possèdent pas les produits similaires; — de même que le "Duffy's Grape Juice" conserve l'arôme et les qualités du fruit cueilli en pleine maturité. Comme boissons d'été, mélangées à du soda ou de l'Eau Minérale, il n'y a rien pour les égaler. Demandez-les à votre fournisseur.

Laporte, Martin et Cie., Limitée

Agents Généraux pour le Canada MONTRÉAL.

CE SOIR

POUR LA MANIFESTATION DU 19 PROCHAIN ASSEMBLEE PATRIOTIQUE AU COLLÈGE DE LÉVIS

Sous les auspices du Cercle Chevalier de Lévis

Les orateurs seront: M. le maire A. Bernier, MM. L. A. Carrier, M. P. J. C. Blouin, M. P. P. M. le Supérieure du Collège et MM. Lorenzo Auger, J. Leartare Roy, J. A. Carrier, Alex. Darveau, adretront la parole.

Jeudi le 16 juillet à St-Joseph, dans la salle du Collège des Freres Viateurs.

A M. A. RENAUX, DUFFEL

C'est un bien grand plaisir pour moi de venir vous exprimer toute ma satisfaction pour les résultats obtenus à notre crèche Abry par l'usage de votre FARINE RENAUX.

L'enfant Thys, né le 28 février 1894, sur lequel les premiers essais ont été faits se trouve aujourd'hui dans un état des plus satisfaisants et il ne me craignais de me voir taxer d'enthousiasme irréfutable; je dirais: c'est une véritable résurrection. En effet, chez cet enfant atteint d'athropsie à un très haut degré, le ballonnement du ventre a considérablement diminué, les vomissements, les diarrhées, les insomnies, les pleurs pour ainsi dire continus ont complètement disparus à l'heure qu'il est. Si j'ajoute à tout cela que du 8 février au 27 mars il a gagné en poids 725 gr. je crois pouvoir dire au moins que je suis arrivé à quelque chose d'inspéré. Quant aux autres enfants également nourris de votre farine et de rien autre chose ils vont tous à ravir.

Je vous en félicite tout cœur. En présence de tels résultats, je me ferai un devoir dans l'intérêt de tous les bébés que je pourrai voir dans ma clientèle et même ailleurs de recommander votre produit à l'exclusion de tous autres.

Dr DEGELLER, Place Delecour, Liège, Belgique, 1er avril 1895.

BOURSE DE MONTREAL

14 juillet.
VALEURS
Demande Offre

Table with 2 columns: Valeurs, Demande, Offre. Includes items like Bell Tel. Co., Can. Convertibles, etc.

AVIS DE SUCCESSION

Les personnes endettées envers la succession de feu sieur Edmond Mathieu, en son vivant de la Cité de Québec, manufacturier de boîtes, ou qui pourraient avoir des réclamations contre cette succession, sont requises de payer ou de produire leurs comptes dûment attestés, au bureau du notaire Cts. Grenier, 47, rue Notre-Dame des Anges, Québec, avant le 31 juillet courant 1908.

A VENDRE

A VENDRE.—Etablissement industriel pour construction spécialement de "machines à battre". Comprenant outils à main, machines-outils, tour à fer, tour à bois, raboteuse "à planer", dégauchisseuse à couteaux, à scies circulaires, scies à ruban, etc., ainsi que modèles. Maison à vent, "roue mobile". Avec terrain, maison et aménagement à proximité de l'église et de la station du Québec-Central. En bloc ou séparément. A bonnes conditions. S'adresser à Félix Leclerc, Sainte-Hélène, Co. Dorchester. 29-10

A VENDRE.—A St-Louis de Pintendre, comté de Lévis, un lot de deux cents arpents de superficie dont une partie en terre à bois avec quelques pièces de terre faite et une grange neuve, et l'autre partie prête pour la culture avec granges et hangars. Cette terre est située à 5 milles des villes de Québec et Lévis et à quelques arpents de l'église et de la gare. Les acheteurs sont priés de venir constater par eux-mêmes comme tout est en bon ordre. S'adresser à: Mlle Vve Fr-Xu. le COUTURE, St-Louis de Pintendre, Co. de Lévis. 10-10

A VENDRE.—Un excellent piano Mason-Rich, à voir au No 164 rue St-Jean. 20-10

A VENDRE.—Magnifique maison de pension à deux étages avec aménagement de première classe, située au centre de la ville de Roberval, à proximité de 250 pds de profondeur. Aussi deux chevaux avec voitures doubles et simples, etc. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire de l'Hôtel Lac St-Jean M. Thomas Fortin. 29-10

A LOUER.—Un logement de 10 chambres avec les commodités les plus modernes. Possession immédiate. Au No 64 d'Artigny. S'adresser à N. Moisan, No 7 d'Artigny. 12-10

Bourses de New-York et Montréal

Emis à 12.50 hrs p. m., par McDonald, Lespérance & Co., bâtisse de la Banque Hochelaga.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: Noms des Valeurs, Ouverture, Clôture. Includes items like American Smelters, Anth. Copper, etc.

PARLEMENT FEDERAL

(suite de la 1ère page) LES PETITES PROVINCES

De nouveau M. Fowler se plaint que les provinces maritimes perdent le nombre des députés qu'elles possédaient lors de la Confédération...

Si le gouvernement accorde de plus grands territoires aux autres provinces, il augmente leurs revenus et il n'est que juste d'accorder une compensation aux provinces qui ne peuvent jouir des mêmes privilèges.

REPLIQUE DE SIR WILFRID Sir Wilfrid Laurier, en réponse au Dr Roche, déclare que si le gouvernement avait présenté un bill au lieu d'une résolution la situation ne serait pas plus avancée...

Quant à la question de représentation, le premier ministre remarque que même avec les changements proposés aujourd'hui il n'y a aucun danger immédiat.

D'après M. Hughes, de l'île du Prince-Edouard, il faudrait modifier la constitution sans retard de manière à spécifier le nombre minimum de députés fédéraux...

AUTRES AMENDEMENTS M. MacDonald, de Pictou, propose un amendement à l'amendement Stanfield qui est accepté par le gouvernement...

Interpellé par le chef de l'opposition, Sir Wilfrid dit accepter le dernier amendement. M. Borden de répondre: "Autant avoir accepté le premier. Il n'y a pas de différence entre les deux..."

SERVICE TELEGRAPHIQUE Le bill à l'effet d'octroyer de nouveau à la presse associée canadienne le subside qu'elle reçoit du gouvernement est lu une seconde fois...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Le ministre des finances rapporte qu'il ne sait vraiment pas si le personnel de la compagnie a diminué. M. Bergeron dit que le gouvernement n'a pas le droit de donner un subside aux journaux...

Ce bill alimente la discussion pendant plus d'une heure, puis est renvoyé à une autre séance. A onze heures, les crédits supplémentaires viennent de nouveau sur le tapis et sont votés à la vapeur.

NOTES Le chef de la mission s'est plaint de ce que le ministre des chemins de fer n'a pas déposé sur le bureau de la Chambre certains rapports demandés à une date antérieure...

M. Blain a demandé si le gouvernement se ferait le promoteur de quelque législation relative à l'industrie des laines. "Etant donné qu'il ne reste plus que quelques jours de travail, il faudra se borner à expédier l'ordre du jour", a répondu sir Wilfrid.

En réponse à M. Sinclair, le ministre de la marine dit que c'est en vertu d'un mandat de l'Amirauté, en date de 1892, que l'on hisse à bord des navires marchands enregistrés au Canada, le pavillon rouge avec l'écusson canadien sur le battant.

C'était aujourd'hui la 140ième séance de la session, et le douzième anniversaire de la formation du cabinet Laurier.

La prorogation, croit-on généralement, aura lieu vendredi prochain.

Courrier des Trois-Rivières

Séance régulière du Conseil de Ville Mercredi, 8 juillet Etaient présents, son honneur le maire F. S. Tourigny, et MM. les échevins Bellefeuille, Frs Gélinas, Narcisse Gélinas, Fortin, Verrette, Brunelle Lamy, Michellin.

A l'ouverture de la séance, le secrétaire-trésorier, M. Thomas Desaulniers donne lecture de la requête ci-dessous de la "Women's Christian Temperance Union" de la cité des Trois-Rivières.

"A son honneur le maire et MM. les échevins de la cité des Trois-Rivières.—Nous, les membres de la "Women's Christian Temperance Union", de la cité des Trois-Rivières, justement affligés par la récente calamité qui a frappé notre ville, et les pertes subies par un grand nombre de nos concitoyens; et intéressés au bien-être moral et matériel de la communauté, prions humblement et ardemment votre conseil:

1o.—Que toutes les places où l'on débite des liqueurs enivrantes, comptoirs et salons non aménagés pour recevoir le public voyageur soient immédiatement fermés;

2o.—Que les dispositions de la loi des licences concernant l'heure de fermeture des bars le dimanche et les autres jours de la semaine soient strictement observées;

3o.—Que l'on restreigne autant que possible les facilités d'accès aux hôtels et aux magasins d'épicerie licencés. Vos pétitionnaires se réjouiront de toute mesure prise par votre Conseil en vue de soustraire la jeunesse de cette ville aux nombreux dangers et tentations semés sur ses pas.

Nous prions humblement votre conseil de recevoir cette requête dès sa prochaine réunion; et nous prions les Révds R. Robinson et J. R. MacLeod, et M. A. Houlliston de présenter et d'appuyer notre présente requête auprès de votre conseil.

Mme MacLEAD, présidente. Mme B. Roy, Secrétaire. M. J. Houlliston, Trésorier. Les Révds MacLead et Robinson appuyèrent cette requête de quelques remarques des mieux appropriées, se disant heureux de concourir avec l'évêque catholique dans cette lutte contre les buvettes; cause de tant de désordres et de dangers pour la ville.

M. l'échevin Lamy, à son tour, contenance de toutes ses forces la requête des dames protestantes de l'Union de tempérance. Finalement, comme résultat de la présentation de la requête en question et des considérations à l'appui, M. le chef de police Bellefeuille reçut, séance tenante, l'ordre d'avertir tous les propriétaires de buvettes d'avoir à se conformer strictement aux règlements et à la loi des licences.

Cette démarche de la part des protestants venant après les énergiques dénégations de la part de Mgr Cloutier qui a si ardemment plaidé contre les buvettes et l'intempérance fait espérer un changement pour le mieux.

Cette requête des membres de la "Women's Christian Temperance Union", venant aussi à propos et si courageusement combattre auprès du conseil de ville la bonne cause dans cette question des buvettes, fait un étrange contraste avec certaines influences de la ville affirmant vouloir les mêmes fins, mais qui prennent justement les moyens de n'y pas arriver.

Un débat animé s'éleva ensuite sur cette grande question d'actualité d'un emprunt au gouvernement, de l'expropriation des propriétés pour l'agrandissement des rues dans le district incendié, et le mérite du plan fait ces jours-ci par M. l'ingénieur Wright d'Ottawa, envoyé ici par le par le gouvernement fédéral.

Son honneur le maire, M. l'échevin Verrette, et M. P. E. Panneton, banquier, ce dernier, représentant à l'occasion le public, prirent part à ce débat.

lundi prochain ses bureaux à son ancienne place d'affaires, rue Alexandre. —L'honorable solliciteur général, Jacques Bureau, est retourné à Ottawa, hier.

—Nous apprenons avec regret que M. l'avocat Charles Edouard Caron est dangereusement malade à St-Basile de Shawinigan où il a été transporté dans sa famille le lendemain de l'incendie des Trois-Rivières.

Naissance Ces jours derniers, en cette ville, Mme Arthur Lachance, une fille. L'enfant a reçu au baptême le nom de Marie Anne Létilia. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Bertrand, grands parents de l'enfant.

Diplômés Mlle Yvonne Turgeon, fille de M. Y. Turgeon, marchand-tailleur de cette ville, élève de Mlle Bernadette Dufresne, a obtenu avec distinction son diplôme, pour le piano, classe supérieure, au concours de l'Académie de Québec, tenu à Montréal les 19 et 20 juin dernier.

—M. l'ingénieur John Bourgeois a été hier autorisé par le Conseil de ville à faire le mesurage des propriétés à exproprier d'après le plan fait au commencement de la semaine par M. l'ingénieur Wright d'Ottawa.

—Nos félicitations à notre professeur de l'Union Musicale, M. Weber, qui sait si bien, par l'organisation de ses concerts, faire oublier aux citoyens trébuchants leurs pertes presque irréparables, en les transportant sous un ciel meilleur, où tout n'est que délectation.

—Ici la campagne municipale bat son plein, chaque candidat travaille à s'assurer un résultat satisfaisant, et chose remarquable c'est que l'honnêteté semble avoir été prise pour base. Les candidats à la mairie et au siège d'échevins sont les suivants:

A la mairie F. S. Tourigny, ex-maire, contre L. P. Normand, M. D. Pour le quartier Saint-Philippe: Charles Pagé et Arthur Bettez. Pour le quartier Ste-Ursule: R. Grant et P. E. Panneton. Pour le quartier St-Louis: Nap. Jourdain et Dr Panneton.

Pour le quartier Notre-Dame: Nap. Lamy et Arthur Bergeron. —L'on entend parler de changement quant au plan nouveau à donner aux rues incendiées de cette ville, mais il n'y a encore rien de définitif.

—Hier, M. Raoul Rivard, monté en voiture, fit la rencontre d'un automobile au coin des rues Royales et Bonaventure.

M. Rivard s'en est sauvé tout en déplorant sa voiture et quelques blessures à son cheval. —Ce matin, M. Léon Bureau, accompagné de M. Lacourse, étaient à démanteler un piano, lorsque tout à coup leur cheval prit peur et dans son départ précipité, il fit le vide complet dans la voiture où se trouvaient M. Bureau et Lacourse, ainsi qu'un piano.

M. Bureau s'en est sauvé pour un rien et son compagnon fut blessé quelque peu à la tête. Les soins du Dr W. Godin furent requis.

Le malade peut être transporté dans sa famille, et quelques jours suffiront pour son rétablissement. —Les quatre militaires Each, Coxwell, Walker et French, arrêtés la semaine dernière, pour cause de brigandage et accusés d'avoir assailli le constable Vézina, ont été condamnés cet après-midi, par le magistrat Désilets, à \$16.75 ou trois mois de prison et à \$7.98 ou 2 autres mois.

Bonne leçon aux étrangers qui viennent ainsi troubler la paix dans notre petite ville, d'habitude si paisible. —M. Paul Duval, nouveau marchand de nouveautés, est en voyage d'affaires à Montréal.

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUES A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE J. A. LEMIRE, LL. L., Notaire BUREAU ET RESIDENCE: Coin des rues Bar et Alexandre. TROIS-RIVIERES, Qué. CENSULAIRE DU GREFFÉ DE P. O. GUILLET, X. F. Tel. Bel 235. B. P. 375.

Courrier d'Ottawa

Ottawa, 13.—Service spécial.—Chas Laporte, du chemin Sheard, s'est noyé, âgé de 14 ans, et fils de M. Antoine Laporte, du chemin Sheard, s'est noyé, samedi soir, en se balçant, près du champ de tir de Rockcliffe.

—Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui était à Ottawa, vendredi et samedi, en est reparti presque immédiatement pour Montréal. Sa Grandeur est venue conférer la tonsure à son neveu, M. l'abbé Paul Bruchési, fils de M. Joseph Bruchési, du ministère des Travaux Publics.

—La date du deuxième pèlerinage annuel à Ste-Anne, qui est tout un événement pour les anciens québécois de la capitale, a été avancée d'une semaine. M. le chanoine Campeau, qui en est l'organisateur, a cru que le 14 du mois serait une date plus convenable sous tous les rapports.

—Au Salon: —Cette peinture est bien mal éclairée. —Ce doit être l'huile qui est mauvaise.

Courrier de Victoriaville

Victoriaville, 10.—Extraits des registres de cette semaine: Mariage Le 7, M. Evariste St-Laurent, de St-Valère de Bulstrode, conduisait à l'autel Mlle Claudia Galarneau, de cette ville.

Naissances Marie-Florence Adéla, fille de M. Philippe Courtois et d'Emma Pothier. Farrain et marraine M. et Mme Joseph Pothier. Joseph Adélar-Noé, fils de M. George Lussard et de Léa Berry. Parrain et marraine M. et Mme Noé Bergeron.

Sépultures Jean-Paul, âgé d'un mois, enfant de M. Philippe Perreault et de Marie-Anne Bourque. Mlle Aïdée Béland, fille de Dame Yve Dolphis Béland, est morte le six courant à l'âge de vingt ans, après avoir longtemps souffert et reçu les derniers sacrements.

Son service et sa sépulture eurent lieu le neuf au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Divers Les paroissiens se plaignent de la sécheresse et font chanter des messes encore confiantes en la Providence pour leur récolte.

Courrier de Fraserville

Fraserville, 10.—M. E. H. Clmon, avocat, est entré en fonctions comme rédacteur au "St-Laurent". Son article programme est plein d'un bon esprit qui convient aux circonstances dans lesquelles se trouve notre ville.

Nous connaissons assez M. Clmon pour savoir qu'il restera fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Nous lui souhaitons du succès, et nous pouvons lui prédire que ses articles seront suivis avec intérêt par ses concitoyens.

—M. Thos. Crockett a été nommé arbitre de la ville pour l'expropriation de terrains en vue de l'augmentation du pouvoir d'eau. Sport Dimanche, le 5 du courant, le club de base-ball St-Patrice de Québec, s'est mesuré avec le club Royal de cette ville. Le club visiteur a défait le club local par un score de 12 à 6.

Un grand nombre d'excursionnistes accompagnaient le club québécois, ainsi que le club Napoléon de Lévis, qui a joué avec le St-François-Xavier de cette ville et a défait celui-ci par un score de 8 à 5. En déléation Le chef de police Berthiaume est parti pour Québec pour assister à la convention des chefs de police, tenue en cette dernière ville.

—M. le Dr McCarthy et Mme McCarthy, de Montréal, nous sont revenus pour la belle saison. Mlle Hucron, M. et Mme T. Bégin de Québec, M. et Mme Lespérance logent au Commercial.

A la Maison Blanche: Mme L. J. et Mlle Pauline Lemioux, famille Gérin-Lajoie, Jane Scotte et sa famille, M. et Mme A. Garneau, de Montréal. En construction La construction bat son plein dans notre jolie ville. Un grand nombre de résidences s'élèvent un peu partout, entr'autres: M. Alex. LaPalme, propriétaire de la Fonderie de Fraserville, fait construire une superbe demeure, sur la rue du Domaine, et tout à côté, M. Arthur Boulanger y fait ériger un splendide cottage. Les travaux à la banque de Montréal, avancent rapidement, et déjà on peut prévoir que cet édifice sera splendide et fera honneur à notre ville.

L'ancien presbytère de St-Patrice est complètement démolit, et dans quelques jours on commencera la construction du nouveau. Divers Au Bellevue: Mme C. E. Panet, Montréal; Hon. Beaubien et son fils, Capt. Campbell, de Londres, Ang. Au Castel: famille Price, Donald Fraser, de Cabano; Mlle Yvonne Bouchard, Québec; famille Pendleton, Montréal.

—Mlle Berthe Roy, pianiste distinguée est en promenade chez M. I. F. Michaud, marchand, son beau-frère. —Dans les cottages: famille Chevalier, Montréal; Geo. Garneau, Québec; L. A. Taschereau, Québec; J. F. Smith, Montréal; Hon. Sheyn, Roger LaRue, famille Morrison, Montréal; R. A. Audette, Ottawa; famille Smith.

Courrier de Sherbrooke

Première Communio Sherbrooke, 10.—Jeu! matin, à Ascot Corner, a eu lieu la touchante cérémonie de la première communion des enfants. Dix-sept ont été admis à la Sainte Table.

La messe a été célébrée par M. l'abbé G. H. Ferrin, curé. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. O. E. Blanchard, vicaire de Sherbrooke-Est.

M. l'abbé Azémar Turcotte d'East Angus, assistait au choeur. L'orgue était tenu par M. J. E. Crépeau. De magnifique solis ont été rendus par Mlle Maria Gosselin, Emma Laverdière, Liona Gervais et Emma Thibodeau.

L'église était décorée avec goût et le chant bien exercé. La solennité de la circonstance a fait une impression ineffaçable sur le coeur de ces jeunes enfants.

UNE INSTITUTION NATIONALE Durant ces temps de fêtes et de célébration nationale, nous devons mettre en pratique notre patriotisme en encourageant nos institutions canadiennes sérieuses et fondées dans l'intérêt exclusif de leurs membres.

William Carrier & Fils NEGOCIANTS EN GROS Farine, Grains et Foin SPECIALITE FARINES FORTES A BOULANGER COIN DES RUES DALOUISE ET ST-PAUL QUEBEC.

500,000 Briques Vous trouverez à acheter à l'adresse ci-dessous: 500,000 briques Latit, des poteaux de clôture, du barreau, des charnats de chemins de fer, du ondra équarré, de Poponette ronde.

EN CAS DE MALADIE Lorsque vous recevez une prescription de votre médecin, adressez-vous à notre Pharmacie pour avoir la médecine prescrite.

J. de S. BOSSÉ REPRESENTANT: Dominion Bridge Co. Ltd. Canadian Iron & Foundry Co. Ltd. The James Robertson Co. Ltd. The Macneille Mfg. & Trading Co. & etc. de Londres, Eng.

"L'Action Sociale" journal quotidien et hebdomadaire TELEPHONES: Administration . . . 3131 Rédaction . . . 3129

Ille Centenaire

Nos clients trouveront toujours à notre établissement: JAMBONS, BEURRE, FROMAGE, ŒUFS et autres provisions pour le temps des fêtes.

J. B. RENAUD & CIE, Enr. 118-150 rue ST. PAUL

Professeur L. P. Pelletier LEÇONS PRIVÉES Langues, Mathématiques, Commerce, Sténographie, etc., etc. Préparation à tous les examens. Bureau et résidence: 72, de la Montagne

POUR LE TEMPS DES FETES Une bonne PLUME-RESERVOIR pour \$1.00 franco par la poste LIBRAIRIE DU CLERGE J. P. GARNEAU Importateur et Fabricant d'Ornements d'Eglise. 6, RUE DE LA FABRIQUE 5, RUE ST-JEAN, H.-VILLE

Jouets! Toujours un grand choix d'objets de Fantaisie et Jouets. Jeux de Croquet, Jeux de pailon, Balles de caoutchouc, Services de Jardins, Lacrosse, Bailleurs, (Fort-Ball), Voitures de tout genre, "Co-Cart" pour poupées, Automobiles, Tricycles, Brouettes. Chez J. A. KIROUAC & CIE Ancien poste PRUNEAU & KIROUAC 34, RUE DE LA FABRIQUE

FORTS VOLUMES IN-12 A 30c Œuvres poétiques de "Boileau" Pensées de "Pascal" Théâtre de "Racine" 2 vols. Caractères de la "Bryette" Mémoires de Mme "Lafayette" La divine comédie de "Dante" Œuvres de "X de "Maistre" Théâtre de "Corneille", 2 vols. Fables de "LaFontaine" Œuvres de "Homère", 2 vols. Télémaque de "Fénelon" Théâtre de "Molières", 4 vols. Robinson Crusoe de Foe Atala de Chateaubriand.

A. O. PRUNEAU 60, RUE ST-JEAN

TERRAINS A CONCEDER PLURIMUS magnifiques lots de terrains à concéder à St-Sauveur, à l'ouest de la rue Carillon, dans un endroit très avantageux, à proximité du marché St-Pierre. Argent à prêter sur hypothèque. Propriété à vendre. S'adresser à Jos. Savard, notaire, 902, rue St-Valier. 13 mars—6m

Musique Religieuse

PETITE MAITRISE DES COLLEGES Chœurs à 2 et 4 voix.—Hymnes, proses, Motets, etc., en plain chant et en musique moderne, publiés par Ernest Gagnon. Premier cahier (grand format) PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Pâques Angélique, à 3 voix.—4 Nativitas Hostia à 3 et à 4 voix.—Ecc. Pâques Angélique, à 4 voix.—Adoro Te, à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 3 et à 4 voix.—Te, Joseph celebrat, à 4 voix.—Père, Dominie, à 4 voix.—Tantum Ergo, à 4 voix. MUSIQUE MODERNE.—Tantum Ergo en ré, à 3 voix.—Tantum Ergo en fa, à 3 voix.—Ave Verum, à 3 et à 4 voix. Deuxième cahier (grand format) PLAIN-CHANT.—Veni, Creator Spiritus, à 4 voix.—Tantum Ergo en fa, à 3 et à 4 voix.—Ejusdem orbis gaudis, à 4 voix.—O gloriosa Virginium, à 3 et à 4 voix. MUSIQUE MODERNE.—Domine Jesu Christe (refratoire de la messe des morts), à 4 voix.—Tantum Ergo en mi bémol, à 3 et à 4 voix.—Ave, Maria Stella, à 4 voix.—Te, Joseph celebrat, à 2 voix. Prix de chaque cahier: \$1.00 l'exemplaire, plus 5 cts pour frais de poste; \$2.00 pour six exemplaires; \$10.00 pour douze exemplaires. Abonnez 5 cts par exemplaire si l'envoi est fait par la poste. S'adresser à ERNEST GAGNON, 104, Grande-Allée, Québec.

L'ACTION SOCIALE

QUEBEC, 13 JUILLET 1908

MISE AU POINT

L'un de nos lecteurs nous écrit : Tel de mes amis vient de recevoir de son député une brochure intitulée : "Sir Wilfrid Laurier, Premier ministre du Canada" et précédée de cette note en gros caractère : "Traduction d'une étude parue dans la revue "The Messenger" de New-York, publiée par les R. P. Jésuites." Il nous demande ce qu'il en faut penser.

De la brochure elle-même, nous avons peu à dire. C'est un plaidoyer habile et qui, avec des allures modérées et plus prenantes, par là même, s'efforce de justifier, à tous les points de vue et en toutes circonstances, la conduite de M. Laurier. On la distribue en prévision des élections fédérales—et, de fait, c'est un pamphlet électoral de toute première valeur. Dès que cette étude parut dans le "Messenger" l'on put annoncer à coup sûr qu'elle était destinée à notre public bien plus qu'à celui de la revue new-yorkaise et qu'elle ne tarderait pas à faire son apparition dans la province de Québec. En effet, elle fut presque aussitôt traduite en français et publiée par le "Soleil", croyons-nous. On la répand maintenant sous forme de brochure. C'était aussi prévu.

Le pamphlet tire sa seule importance de la note préface qui l'accompagne. "Traduction d'une étude parue dans la revue "The Messenger" de New-York, publiée par les R. P. Jésuites" : pour les lecteurs peu au courant, cela semble bien indiquer que la brochure donne, sur M. Laurier, sa politique et ses principes, l'opinion des Jésuites ou d'un certain nombre de Jésuites, tout au moins. Et l'on sait avec quel respect notre peuple accepte la parole de ces religieux.

Or la vérité pure et simple, c'est que le "Messenger" est bien publié par les Jésuites, mais qu'il donne des articles de toute provenance ; c'est encore que l'étude sur M. Laurier a bien paru dans le "Messenger", mais qu'elle n'est pas l'oeuvre d'un jésuite.

Nous nous sommes renseigné à bonne source et nous pouvons affirmer que l'article a été rédigé à Ottawa par un jeune ami et admirateur de Sir Wilfrid, qu'il a été accepté de confiance par le directeur américain du "Messenger", qui n'a pas soupçonné l'usage qu'on en pourrait faire plus tard, qu'il exprime les vues personnelles de l'écrivain anonyme, et non point celles du directeur de la revue ou de la Compagnie de Jésus en général.

Notre distingué correspondant ajoute que "c'est une malhonnêteté littéraire d'accoler le nom des Jésuites à cette brochure, bien que ce soit peut-être une habileté politique." Nous ne le suivons pas sur ce terrain. Nous constatons simplement, pour répondre à notre lecteur, que l'étude sur le Premier Ministre est l'oeuvre d'un admirateur canadien—anonyme—de Sir Wilfrid, et non point des Jésuites.

Elle a donc tout juste l'autorité que lui donnent sa valeur intrinsèque et la personnalité—inconnue—de son auteur. Nos lecteurs peuvent apprécier l'une et l'autre.

Omer Héroux.

LA CRISE DU PARLEMENTARISME

Les esprits se sont émus, en France, de la faillite du parlementarisme, qui n'y a pas donné les résultats qu'on en attendait. Des revues et des quotidiens ont institué une enquête à ce sujet. La "Revue Hebdomadaire" de Paris a publié, sur cette question, il y a quelques semaines, l'opinion de M. Paul Bourget, qui préoccupait les questions de sociologie, ainsi que le démontrent ses ouvrages les plus récents, "L'Étape", "Un Divorce", et "L'Émigré".

Ce travail, bref mais substantiel, abonde en aperçus lumineux ; le résumé en intéressera nos lecteurs, puisque ce procès que M. Bourget fait du régime parlementaire, en France, est, en une certaine mesure, celui de ce régime, dans les pays où on en abuse.

"Depuis cent-dix-neuf ans, époque où il apparut chez nous," dit d'abord M. Bourget, le parlementarisme a toujours produit les déplorable effets d'anarchie légale que l'on signale aujourd'hui."

L'éminent romancier constate que l'action française n'a été forte et réparatrice qu'aux périodes exactes de l'histoire où l'élément élu, le Parlement, a eu le moins de jeu, dans les affaires du pays ; ainsi, sous le Consulat, et lors de la Restauration. Il ajoute que "le désordre des affaires publiques a toujours été, en France, depuis cent-vingt ans, fonction du régime parlementaire et électif."

A vrai dire, le régime parlementaire se base sur le principe de la souveraineté du peuple, que formule cette maxime, claire en apparence seulement : "Les peuples ont le droit de se gouverner eux-mêmes."

Que les peuples aient ce droit, soit ; mais encore faut-il tenir compte que le peuple n'est pas l'ensemble des hommes qui vivent à l'heure actuelle sur le territoire d'un pays ; ce n'est là qu'une faible partie d'un peuple. Trois éléments le constituent : les morts, dont les oeuvres survivent, et qui, à ce titre, ont droit au respect des vivants ; la génération vivante ; et ceux qui doivent naître, dont il faut, par avance, protéger les intérêts. Ainsi que l'écrivit M. Bourget : "Reprenons cette formule : "Un peuple a le droit de se gouverner lui-même". Traduisons-la cette fois "d'après une définition conforme aux faits et disons que le gouvernement "légitime, c'est-à-dire conforme à la nature, sera celui où se trouveront représentés ces trois éléments constitutifs de toute nation ; les morts, les vivants, et ceux à naître."

Un peuple se donne un gouvernement par le procédé électoral ; ce choix n'est que l'opinion des vivants. On n'y tient aucun compte du passé ni du futur. C'est pour cela, continue M. Bourget, "que le principe des élections, appliqué à tout, est antipolitique", pour employer le vocabulaire de Rebelet et de Montaigne. "Il aboutit à la mise au pillage "du pays par chaque génération qui, se considérant non plus comme "usufruitière, mais comme propriétaire, pratique le "jus utendi et abutendi" sans remords et sans intelligence."

Le vice radical du régime parlementaire, c'est d'être un usurpateur, qui exerce sans contrôle un pouvoir illégitime. Le procédé qui le fait vivre, les élections, est un mode de recrutement douteux, qui présuppose, chaque électeur éclairé, indépendant de suggestions personnelles, capable de déterminations d'après des motifs d'ordre idéal. Or, "l'expérience nous montre qu'en fait, ce électeur se détermine... d'après les "vues les plus étroites, ou plutôt, il ne se détermine pas, il est déterminé". Il y a un art électoral qui enseigne comment manier la masse des votants. Grâce à cet art, ils se laissent très souvent dicter leur vote. Le principe de l'élection est donc périlleux par lui-même, et, comme le dit M. Paul Bourget, "il ne faudrait donc l'appliquer, s'il est inévitable, qu'à des "points très précis, et avec une extrême précaution, par exemple, à choisir des assemblées de contrôle qui seraient nommées professionnellement, et dont l'unique fonction serait le vote ou le refus du budget, le "vote ou le refus des lois."

Ce n'est pas ce qu'on a fait, jusqu'ici. Il y a même plus. Le vote crée des assemblées délibérantes qui, avant de prendre une décision sur des affaires nationales, les "parlent" et ne se décident que lorsqu'il y a eu débatement de discours. La liberté de la tribune déprave les volontés et les actes, modifie les questions, fait surgir des problèmes qui, autrement, n'auraient pas surgi. Qui plus est, le régime parlementaire pourrit les questions. "Pourrir les questions, comme on pourrit les fruits que l'on cueille et que l'on tripote avant qu'ils n'aient eu le temps d'arriver "à leur maturité, c'est la définition même du travail parlementaire, c'est "l'oeuvre propre de la tribune", ajoute M. Bourget.

La solution à cette crise du parlementarisme, l'auteur du "Disciple" l'indique : ce sera un coup de force. Ce qu'il sera, révolte, nouvelle Commune, intervention d'une personnalité forte, mais encore inconnue, nul ne le peut prévoir. Mais, "le coup de force se produira, la chose est certaine, soit par en haut, soit par en bas, sanglant ou pacifique, mené "par des généraux ou par des politiciens."

Seulement, pour qu'il soit réparateur, il lui faudra s'attaquer à la racine même du mal, au principe faux des élections appliquées à tout, il faudra que la nation élimine de son organisme le principe qui l'empoisonne. Sinon, le coup de force n'aura pas de résultat effectif.

La nature sociale travaille déjà à cette épuration de son organisme, ainsi qu'on font preuve différents mouvements, entre autres celui de "l'Action française", qui a rallié nombre d'anciens républicains, et qui a deviné le vrai remède à la situation présente, la sélection par l'hérédité, dont l'expression suprême est la famille royale. Comme M. Jules Lemaitre l'a publiquement reconnu, il faut à la France une monarchie traditionnelle. "La nature s'applique en dépit de l'erreur électorale, à "reconstruire la France d'après son type d'origine, parce que ce type était "conforme à la loi profonde de toute vie nationale saine. Les morts et "ceux à naître y avaient leurs organes d'action à côté des vivants."

Et M. Paul Bourget conclut ainsi son étude : "Il y a des lois fixes des sociétés, indépendantes des votes et des "parlements, et en dehors de ces lois, les sociétés ne peuvent pas vivre. La "représentation du passé et de l'avenir dans les institutions politiques "est une de ces lois absolues. Le degré de notre décadence se mesure à "la méconnaissance que nous faisons de cette loi ; le degré et la prospérité de l'Angleterre et de l'Allemagne monarchiques et aristocratiques, "à la conformité où elles se trouvent avec cette loi."

Georges Pelletier.

LETTRÉ DE ROME

Le nouveau délégué apostolique de Costa Rica. La hiérarchie ecclésiastique au Brésil. Le premier doctorat en exégèse biblique. Les prochaines canonisations.

Rome, 20 juin 1908. La chronique vaticane de la dernière quinzaine n'apporte pas de faits saillants autres que la nomination du délégué apostolique de Costarique (Amérique du Sud), qui, désormais, aura un caractère diplomatique, et comme celles de la Colombie et du Pérou, dépendra directement de la Secrétairerie d'Etat. Au contraire, la délégation réunie de Cuba et de Porto-Rico, et celle du Mexique et des Philippines dépendent de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires. Les délégués exclusivement religieux sont ceux des Etats-Unis, la côte Canadienne, celles de la Grèce, de la Mésopotamie, de Syrie, et de Perse qui sont sous la dépendance immédiate de la Propagande. La République de Costarique, unique encore sous ce point de vue entre les Républiques de l'Amérique Centrale, est dirigée par un gouvernement conservateur, ce qui ne l'a nullement empêché d'être celle de ces républiques secourus qui, dans la seconde moitié du siècle passé, enrégimentèrent la plus grande somme de progrès intellectuels, économiques et industriels.

Le choix de Monseigneur Jean Cagliero, archevêque titulaire de Sébastie, et ex-vice apostolique de la Patagonie, au titre de la nouvelle délégué apostolique ne pouvait être meilleur. Aucun prélat ne connaît à fond aussi bien que lui, Rome et l'Amérique latine. Lorsque, en 1876, la première expédition Salésienne put partir de l'Argentine, Cagliero fut comme la pensée et le bras droit de Don Bosco dans tout le nouveau monde : pensée et bras droit qui ont étendu un filet de maisons, de collèges, d'ateliers, d'imprimeries depuis le détroit de Magellan jusqu'à l'isthme de Panama et plus loin encore, car il y a des Instituts Salésiens jusqu'au Mexique et les Etats-Unis. Mgr Cagliero naquit en 1838 à Castel Nuovo d'Asti (Piémont) ; il grandit et fit ses études dans la maison-mère Salésienne de Turin, nommée Valdocco ; puis il suivit quelques cours à l'Université de Turin. Il enseigna ensuite dans l'Oratoire Salésien les lettres et la musique ; mais le but principal de sa vie a été l'apostolat. Au mois de novembre 1886, Léon XIII le créa évêque de Malja et Vicaire Apostolique de la Patagonie, et en 1906, Pie X le nomma archevêque titulaire de Sébastie.

A son retour d'Amérique, Mgr Cagliero se fit à Rome dans la Procure générale de la Congrégation aujourd'hui à St-Jean della Pigna où il aidait Don Rue dans la direction générale, tout en se rendant utile dans l'administration des choses sud-américaines. Il est notoire qu'il a grandement contribué à la reprise des relations entre la République Argentine et le Saint-Siège.

La Congrégation Consistoriale vient de publier un décret en vertu duquel le Saint Père érige au Brésil cinq nouveaux diocèses et une nouvelle province ecclésiastique. Le siège érigé en Métropole est celui de St-Paul, un des plus anciens sièges du Brésil est

Gry docteur en Ecriture Sainte. L'examen avait été des plus brillants. Même celui qui n'est pas particulièrement versé dans les Saintes Ecritures peut comprendre par ce court résumé, combien est important et difficile un tel examen. Aussi bien par le programme que par la manière dont le programme est réalisé, cet examen met en évidence l'une des formes les plus importantes et des plus utiles de l'activité de la commission biblique.

Bien que les dernières formalités requises pour la proclamation de nouveaux saints ne soient pas encore remplies, on croit cependant qu'elles seront pour le mois de novembre prochain et qu'avant la fin de l'année auront été canonisés les canonisations de la Bienheureuse Marguerite Marie, du Bienheureux Clément Hofbauer de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, et du Bienheureux Joseph Oriani, Bénédictin de la Collégiale de Sainte Marie del Pinho à Barcelonne.

PIETRO LOMBARDO.

Troisième Centenaire

PROGRAMME

Sur la suggestion de M. Jules Honne, Jr, la compagnie du Pacifique Canadien a publié, un très joli programme des fêtes du Troisième Centenaire de Québec. En outre d'une carte du réseau du C. P. R., ce programme contient les portraits de Champlain et de Wolfe, plusieurs vues du vieux Québec et quelques-uns des costumes des figurants des spectacles historiques.

Les voyageurs y trouvent encore divers renseignements au sujet du prix et de la date de vente des billets.

Cette plaquette sera d'un grand secours à tous ceux qui se proposent de se rendre aux fêtes de Québec et est de nature à intéresser même ceux qui n'y viendront pas.

FERMETURE A BONNE HEURE

Pendant les fêtes du Troisième Centenaire

L'Association des Marchands Détailliers de Québec annonce que pendant les Fêtes du IIIe Centenaire leurs magasins seront fermés de bonne heure pour permettre à leurs employés de prendre part dans les spectacles historiques, et à tous les autres d'en être témoins.

Voici les jours et les heures auxquels les magasins fermeront :

Table with 3 columns: Jour, date, heure de fermeture. Rows include Mardi, Jeudi, Samedi, etc.

Afin de permettre aux conducteurs des voitures de livraison de jouir des mêmes privilèges que les commis, le public est prié de prendre note que les jours où les magasins fermeront à 4 heures p. m. il n'y aura pas de livraison de marchandises après 2.30 hrs p. m. et les jours où les magasins fermeront à 1 heure p. m., les marchandises ne seront pas délivrées après 11 heures a. m.

L'Association des Marchands Détailliers de Québec.

DECORATIONS ELECTRIQUES

Nous invitons le public à venir nous donner leurs commandes pour décorations électriques des grandes fêtes, nous serons raisonnables dans nos prix et personne n'aura à se plaindre de nous.

J. W. BARRETTE, Electricien, 10 de la Couronne.

NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Les dernières modifications à la loi postale nous permettent de réduire le prix d'abonnement pour les Etats-Unis à \$3.50 pour l'édition quotidienne et \$2.00 pour l'édition hebdomadaire.

Ceux de nos abonnés qui ont déjà payé \$3.00 auront à leur crédit \$1.50 pour l'abonnement de la seconde année.

KODAKS

Les personnes désirant garder un souvenir des Représentations Historiques (Pageants), Processions, etc., qui auront lieu du 20 au 30 courant, et qui ne sont pas possesseurs d'un Kodak pourront en louer pour une ou plusieurs journées chez Livernec, rue St-Jean, à raison de 25 cts à 50 cts, suivant la grandeur.

Louer votre Kodak d'avance est un bon conseil que nous vous donnons, car le nombre en est nécessairement limité.

Pour tout le mois de juillet vous pourrez aussi vous procurer dans ce grand établissement un magnifique Album de Québec, à 5 centimes seulement (Prix régulier 25 cts). Cartes postales des monuments et places Historiques de Québec, 5 centimes la douzaine, etc.

VIN DES CARMES

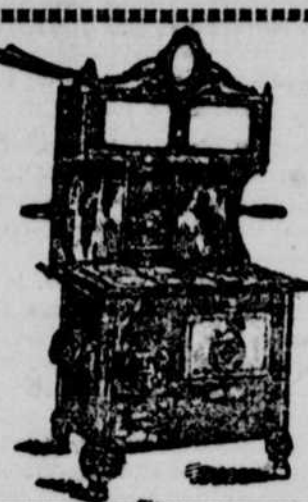
Le plus ancien des vins médicinaux généralement adopté dans les hôpitaux.

Hospice Ste-Anne, 140 St-Paul (Charlevoix), M. A. Toussaint & Cie, Québec.



Messieurs, J'ai eu l'honneur de vous adresser un lot de votre VIN DES CARMES. Depuis 2 ans que nous le consommons nous l'avons toujours employé avec succès. Nous ne craignons pas le dire qu'il est un des meilleurs toniques que nous ayons eus. Nous en recommandons fortement l'usage à toute personne faible, certaine qu'elle s'en trouvera bien. Votre servante, SA M. ANNE DE JESUS, Sup. Gén. des Petites Sœurs Franciscaines de Marie.

Dépôtaires généraux du Vin des Carmes, A. TOUSSAINT & CIE, 194, rue St-Paul, QUEBEC.



L'ÉCONOME

Le meilleur poêle de cuisine, le plus solide, le plus économique. Le poêle qui cuit le mieux vos aliments et les cuit le plus rapidement.

L'ÉCONOME, fabriqué de plaques d'acier de bonne qualité est, grâce à sa belle apparence, un ornement dans une maison ; il a de plus l'avantage, très apprécié des ménages, de se nettoyer avec la plus grande facilité. Il est aussi muni de deux petites robinetteries afin de séparer les cordons d'avec le charbon.

EN VENTE CHEZ EUSEBE PICARD FONDEUR

Ateliers coin des rues Bernay et Assurance. Salle de vente 35 rue St-Joseph, Québec

TAPISSERIES



ET Décorations Murales DE TOUT GENRE. Nous invitons cordialement le public à venir voir la variété extraordinaire de notre assortiment qui n'est surpassé par personne.

Marier & Tremblay Peintres-Décorateurs et Brevets

Coin des rues Desfossez et du Pont, QUEBEC.

\$1.00 Par semaine sans intérêt

Lots à bâtir à vendre

AU PARC LAMOULO

Sur le chemin de Beauport et sur celui de Charlebourg

LOTS A BATIR A VENDRE

PAIEMENTS TRÈS FACILES

LOTS A BATIR A VENDRE

\$1.00 PAR SEMAINE SANS INTÉRÊT. CONDITIONS AVANTAGEUSES

QUEBEC LAND CO'Y

98 RUE ST-JOSEPH

Tél.: 2072

QUEBEC

\$1.00 Par semaine sans intérêt

Avis aux Consommateurs

Nous vous recommandons l'usage de notre fameuse farine de choix, à pâtisseries très connue et de haute qualité.

"Morning Star"

QUI EST SANS RIVALE

Vendue par tous les détailliers de Québec et des environs en sac de 10 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs

UNE COMMANDE D'ESSAI VOUS CONVAINCRA

C. A. PARADIS

81, RUE DALHOUSIE, QUÉBEC

# FETES DU TROISIEME CENTENAIRE

## PROGRAMME OFFICIEL

### Démonstrations. --- Ordre du cortège. --- Tableaux historiques

#### DIMANCHE, 19 JUILLET

Démonstration patriotique organisée par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française, au pied du monument Champlain.

#### LUNDI, 20 JUILLET

Apparition dans les rues de Québec du Corps des Hommes-du-Guet et des Hérauts d'Armes à cheval, annonçant le programme des fêtes et l'arrivée de personnages officiels. Arrivée de la flotte anglaise. Le soir, ouverture à l'Université-Laval du quatrième congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

#### MARDI, 21 JUILLET

Québec reçoit les hôtes officiels. Arrivée sur rade des flottes française et américaine.

Dans l'après-midi : représentation des spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

Le soir, concert à la Salle d'exercices militaires : exécution de l'Ode Symphonique de Félicien David, "Christophe Colomb."

#### MERCREDI, 22 JUILLET

Dans l'après-midi, arrivée de Son Altesse Royale le Prince de Galles et de l'escadre qui lui servira d'escorte.

Le soir, musique militaire sur la Terrasse Dufferin, au Parc Victoria et au Boulevard Langelier. Séance solennelle au Parlement, de la Société Royale du Canada, consacrée à la mémoire de Champlain.

Deuxième audition de l'Ode Symphonique "Christophe Colomb."

#### JEUDI, 23 JUILLET

A 3 heures p. m. arrivée de Champlain sur son vaisseau le "Don de Dieu." A 4 hrs. présentation de l'adresse civique de bienvenue à S. A. R. le Prince de Galles, et autres cérémonies officielles commémoratives de Champlain et de la fondation de Québec.

Défilé du cortège historique devant le monument Champlain.

Le soir, illumination générale des flottes de guerre et des environs de Québec. Grand feu d'artifice tiré sur les hauteurs de Lévis.

#### VENREDI, 24 JUILLET

Dans la matinée, grande revue militaire sur les Plaines d'Abraham, devant S. A. R. le Prince de Galles et dédicace des Champs de Batailles de Québec.

Dans l'après-midi, représentation des spectacles historiques sur les Plaines.

Le soir, bal officiel au Palais Légal, donné par le gouvernement de la Province de Québec.

#### SAMEDI, 25 JUILLET

Dans l'après-midi, représentation de gala des Spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham. Joute de crosse sur les terrains du Q. A. A. par deux équipes de la ligue sénior.

Le soir, concert de fanfares sur la Terrasse Dufferin, au Parc Victoria et au Boulevard Langelier.

Concert de gala à la salle d'exercices militaires.

#### DIMANCHE, 26 JUILLET

Messe solennelle sur les Plaines d'Abraham. Service à la Cathédrale Anglicane, auquel assistera Son Altesse Royale.

#### LUNDI, 27 JUILLET

Grandes régates dans l'après-midi sur le fleuve, en face de la ville. --- Représentation des spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

Le soir, spectacle naval par les flottes de guerre.

#### MARDI, 28 JUILLET

Dans la matinée, S. A. R. le Prince de Galles visitera le Parc Victoria et y plantera un arbre en commémoration de sa visite.

Dans l'après-midi, fête d'enfants et spectacle pyrotechnique sur les Plaines. --- Jeux athlétiques (Gymkhana). --- Réception par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur et Lady Jetté, à Spencer Wood.

#### MERCREDI, 29 JUILLET

Départ de Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Dans l'après-midi représentation des spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham. --- Fête d'enfants et spectacle pyrotechnique au Parc Victoria.

Le soir : grande réception à l'Hôtel de Ville.

#### JEUDI, 30 JUILLET

Grande parade et revue des sociétés nationales ainsi que des gardes indépendantes, militaires, canadiennes et étrangères.

Le soir, grand feu d'artifice au Parc Victoria.

#### VENREDI, 31 JUILLET

Dernières représentations des spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

### ORDRE DU CORTÈGE HISTORIQUE A TRAVERS LES RUES DE QUEBEC

I.—Hommes-du-Guet et Hérauts d'Armes.  
II.—Jacques-Cartier, accompagné de ses 110 marins, précédés d'une croix aux armes de France.

III.—François Ier, roi de France, et sa cour.

IV.—De Monts Champlain, Pont-Gravé, les trois chefs de l'expédition suivis de l'équipage du "Don de Dieu".

V.—Henri IV, Sully et la Cour de France.

VI.—Dollard et ses 16 compagnons français au Long Sault.

VII.—Explorateurs et fondateurs de villes : Joliette, LaSalle, Maisonneuve, etc.

VIII.—Cavalcade représentant de Tracy et sa suite, composée de 24 gardes, de 6 pages, de 4 laquais et de 4 compagnons du régiment de Carignan-Salières.

IX.—Duluth et les Coureurs des Bois.

X.—Frontenac accompagné de ses gardes, de son état-major, du Conseil Souverain et des Miliciens de Robineau-de-Béancourt, d'Iberville et autres chefs.

XI.—Mademoiselle de Verchères, accompagnée de ses frères et de ses suivants et un groupe de sauvages.

XII.—Montcalm et Lévis à la tête de leurs régiments, La Sarre, Langue-doc, Béarn, Guienne, Royal-Roussillon, troupes de la marine, milices canadiennes, Sauvages alliés.

#### XIII.—Wolfe et Murray et leurs régiments : Amherst, Anstruther, Lascelles, Kennedy, Bragg, Otway, les Grenadiers de Louisbourg, les Montagnards écossais et le Royal Américain.

XIV.—Guy Carleton et les principaux officiers des troupes régulières et de la milice canadienne, défenseurs de Québec, en 1775.

XV.—Salaberry et ses 300 Voltigeurs de Châteauguay.

N. B. A la tête de chaque groupe, marcheront des pages portant des bannières donnant les dates et une courte description du groupe.

### LISTES DES TABLEUX HISTORIQUES

OU RECONSTITUTION DES GRANDES SCÈNES DE L'HISTOIRE DU CANADA

#### PREMIER TABLEAU

1535.—Jacques-Cartier.—1er groupe : La bourgade de Stadaconé.

1536.—2e groupe : Jacques-Cartier plante une croix commémorative sur les bords de la rivière Lalre; prises de possession du Canada. 3e groupe : Enlèvement du chef Indien Donnacona. 4e groupe : Jacques-Cartier à la Cour de François Ier, rendant compte de sa découverte.

#### DEUXIEME TABLEAU

1568.—Samuel de Champlain.—5e groupe : Champlain recevant les instructions d'Henri IV.

1609.—6e groupe : Bataille du Lac Champlain, 1609; première rencontre du Fondateur avec les Iroquois.

#### TROISIEME TABLEAU

1639.—Marie de l'Incarnation et les Jésuites.—7e groupe : Arrivée des religieuses hospitalières et Ursulines de Québec; elles sont officiellement reçues par le gouverneur Huault de Montigny, chevalier de Malte. 8e groupe : Marie de l'Incarnation et les Jésuites catéchisant les Sauvages.

#### QUATRIEME TABLEAU

1660.—9e groupe : Dollard-des-Ormeaux et ses compagnons d'armes au Long Sault.

#### CINQUIEME TABLEAU

1665.—Laval et Tracy.—10e groupe : Mgr de Laval reçoit officiellement M. de Tracy, lieutenant général de Louis XIV.

#### SIXIEME TABLEAU

1670.—11e groupe : Daumont de St-Lusson prenant possession, au nom du roi de France, des Pays de l'Ouest.

#### SEPTIEME TABLEAU

1690.—12e groupe : Frontenac recevant, au Château St-Louis, le parlementaire de Sir William Phips.

#### HUITIEME TABLEAU

1759 et 1760.—13e groupe : Grandes scènes finales. Montcalm et Lévis, Wolfe et Murray, avec leurs régiments respectifs, représentés dans une parade d'honneur, défilent et se réunissent dans la plaine. --- Saint général des troupes, auquel répondent les vaisseaux de guerre par des salves. --- Groupement de tous les personnages historiques du Cortège et des Tableaux historiques.

### Société d'Apiculture de la Province de Québec

Monsieur.

Comme vous l'avez sans doute appris par la voie des journaux, le 5 février dernier avait lieu, à St-Hyacinthe, une réunion d'un grand nombre d'apiculteurs, et il fut décidé de se constituer en société, sous le nom de "La Société d'Apiculture de la Province de Québec".

Le but de la formation de la société est de réunir ensemble tous ceux qui s'intéressent à la culture des abeilles, pour travailler à la protection des intérêts qui leur sont communs, et parmi lesquels je ne mentionnerai que les principaux, qui sont :

1. L'instruction de ses membres au moyen d'assemblées, conférences, etc., où seront discutées toutes les questions concernant l'apiculture ;

2. Les moyens à prendre pour protéger les abeilles contre les maladies, parmi lesquelles, il faut surtout mentionner "la Loque", maladie contagieuse qui commence à faire de grands ravages dans la Province de Québec, et qui, si elle n'est point arrêtée, menace de l'envahir toute entière ;

3. Obtenir du Gouvernement de Québec la passation de lois, comme il en existe dans les autres pays, surtout aux Etats-Unis et dans la Province d'Ontario, pour encourager la culture des abeilles, par certains moyens qu'il serait trop long d'énumérer ici ;

4. Trouver des marchés pour l'écoulement du miel et en faciliter la vente à ses membres ;

5. Enfin, adopter tous les moyens propres à faire progresser la culture des abeilles qui forme déjà une branche importante de l'agriculture de cette province.

Tous ceux qui s'occupent de la culture des abeilles sont, dans leur propre intérêt, invités à faire partie de la société.

A tous ceux qui m'enverront la somme d'une piastre (\$1.00) en paiement de leur souscription comme membre de la société, pour la présente année, j'envoierai gratuitement un traité sur la culture des abeilles, qui vaut, à lui seul, le montant de la souscription.

A. O. COMIRE, M. D., Secrétaire-Trésorier.

St-François du Lac, comté d'Yamaska.

### Assemblée des membres de la Société d'Apiculture de la Province de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville à Sorel le 30 juin, à une heure de l'après-midi, à laquelle sont présents : MM. Chs Péloquin, M. C. A. président, Michel Dufault, Dr J. L. Camiré, Onésiphore Fontaine, M. E. Dufault, Uldéric Paradis, A. O. Comiré, M. D., et un grand nombre d'autres membres de la Société.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Proposé par le Dr J. L. Comiré, secondé par M. Onésiphore Fontaine; Que M. Uld. Paradis soit élu directeur de cette société en remplacement de M. Théodore Cloutier qui ne peut accepter la charge. Adopté.

Proposé par le président, secondé par M. Michel Dufault; Que des remerciements soient votés au secrétaire-trésorier qui donne ses services gratuitement à la Société, et qu'il soit décidé, par la présente résolution, de lui payer au moins les déboursés qu'il est obligé de faire dans l'intérêt de la Société, tels qu : frais de voyage, impression, papeterie, poste, etc. Adopté.

Le Secrétaire donne ensuite à l'assemblée, lecture de la loi passée à la dernière session de la Législature de Québec pour combattre les maladies contagieuses chez les abeilles et sur-

tout la "Loque". Il est alors proposé par M. Uldéric Paradis secondé par M. Michel Dufault; Que des remerciements soient votés à l'hon. Jules Allard, ministre de l'Agriculture pour les services qu'il a rendus à la Société et en général à tous les apiculteurs pour avoir fait passer la loi ci-dessus mentionnée, et qu'il soit prié par la présente résolution de nommer le plus tôt possible, conformément aux dispositions de la dite loi, des inspecteurs pour le traitement de la "Loque", vu que cette maladie se répand rapidement, causant des dommages considérables dans cette province et que le besoin des inspecteurs se fait vivement sentir. Adopté.

Le secrétaire fait ensuite rapport à l'assemblée qu'il a déjà demandé à l'hon. Jules Allard la nomination des inspecteurs ci-dessus mentionnés, et que ce dernier lui a répondu que et la société lui suggérerait les noms de ceux qu'elle désire faire nommer comme inspecteurs il serait heureux de se rendre aux désirs de la société. Il est donc proposé par le Président, secondé par M. Uldéric Paradis; Que les noms suivants soient donnés à l'honorable Ministre de l'Agriculture comme étant ceux que la société désire faire nommer inspecteurs : M. Arthur Camiré, de St-François du Lac, M. Onésiphore Fontaine de St-Guilhaume et M. E. Dufault, de St-Robert.

Adopté unanimement.

Proposé par M. Michel Dufault, secondé par M. Uldéric Paradis; Que l'hon. Ministre de l'Agriculture soit prié de faire traduire en français le Bulletin No. 112 du Collège d'Agriculture d'Ontario sur le traitement de la "Loque" par F. C. Harrison, B. S. A., et d'en faire faire une distribution gratuite aux apiculteurs de cette province. Adopté.

Et l'assemblée s'ajourne.

CHS. PELOQUIN, Président.

A. O. COMIRE, Sec.-Trés.

### PENSEE

Nous n'apprécions réellement nos bonheurs que lorsqu'ils sont déjà couchés dans le passé; il faut que le souvenir les embaume pour qu'ils dégagent tout leur parfum. Nous ne jouissons jamais pleinement du présent; rarement nous disons: "Comme nous sommes heureux!" Le regret de ces joies passées et incomplètement savourées leur donne une saveur exquise.

ANDRE THEURIET.

### LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

Monte-Ville (Bureau-Chef) 31, rue St-Jean, en face de la Côte de Palais  
 St-Roch ..... 13, rue Saint-Joseph  
 St-Sauveur ..... 207, rue Saint-Vallier  
 St-Jean-Baptiste ..... Coin des rues Claire-Fontaine et Saint-Jean  
 Notre-Ville ..... Coin Côte Lamontagne et rue Saint-Pierre  
 Lévis ..... 105, rue Commerciale.

Les Succursales de St-Roch, St-Sauveur et St-Jean-Baptiste sont ouvertes tous les samedis et jeudis, de 7 hrs à 8.30 hrs.

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur le balance de chaque jour.

### ALBUM SOUVENIR

DU

## IIIe Centenaire de Québec

1608 1908

Publié par M. l'abbé ALBERT D'ICH de l'Université Laval  
 Sous le patronage du Comité Exécutif des Fêtes

L'EXEMPLAIRE ..... 50c

En vente chez tous les libraires et à "L'Action Sociale".

Tel. 3205 LA CIE DE CONSTRUCTION Tel. 3203

### DE TROTTOIRS PERMANENTS

Pavage et trottoirs en béton, en brique et en asphalté.  
 Travaux exécutés par des ouvriers experts.

J. A. BELANGER & CIE, Gérants

Tel. 3205 280, RUE ST-JOS. PH. QUEBEC Tel. 3203

### VIVE ANCHOR WEAKNESS CURE

LE "REMEDE ANCHOR" CONTRE LA FAIBLESSE

C'est le REMEDE TONIQUE par excellence, le Tonique le plus complet, contenant tous les éléments qui renouvellent le sang et les tissus. Cette préparation se prend dans tous les cas de Faiblesse.

"Mieux sans en convenir sans."  
 "Un esprit sain dans un corps sain."

Telle était la devise par excellence du peuple romain, alors qu'il était le peuple souverain, le maître de l'univers et qu'il était digne de commander à toutes les nations.

Une bonne santé rend l'homme bon, juste et généreux; tandis que la débilité du corps entraîne souvent la débilité de l'âme, rend l'homme méchant, hargneux, chagrin, toujours prêt à voir le mauvais côté des choses.

La faiblesse peut entraîner à tous les vices.

Sans la santé la vie est à charge et le mérite même s'évanouit.

IL GUERIRA:  
 L'HOMME FAIBLE,  
 LA FEMME FAIBLE,  
 LES JEUNES FILLES FAIBLES,  
 LES ENFANTS FAIBLES.

A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à l'ANCHOR MED. CO., QUEBEC, CAN.

### EPHEMERIDES QUEBECOISES (FRAGMENTS)

1886

22 juin.—Gilles Boyvinet, agent général de la Compagnie des Intérêts en la ferme du Roi, se noie devant Québec, à son retour de France.

—Juillet.—Arrivée à Québec de l'intendant Jean Bochart.

3 septembre.—Le nommé Paille-rault, détenu dans les prisons de cette ville, se plaignant qu'il se dégage des murs une humidité à laquelle il n'est pas possible de résister, le Conseil Souverain ordonne qu'il soit détenu dans les prisons civiles, les fers aux pieds, jusqu'à ce qu'il soit pourvu autrement.

7 octobre.—Le procureur général représente au Conseil Souverain que depuis longtemps l'exécuteur de la haute justice ne peut trouver de maison à louer pour se loger avec sa famille, et qu'il y en a une à vendre avec un terrain et dépendances à la haute-ville, adossés et proche le moulin de Nicolas Dupont de Neuville, laquelle appartient à Jean-Baptiste Morin Rochebelle. Le Conseil Souverain décide de faire l'achat de la maison en question pour la somme de 300 livres. L'exécuteur de la haute justice devra faire les réparations locatives à ses frais.

20 octobre.—Le feu détruit pour

"viandes" aux extrémités d'icelle, et il leur sera indiqué un lieu propre à faire des étangs pour détailler; 2. Les propriétaires de maisons et emplacements à la basse-ville devront, d'ici à deux ans, paver les rues qui borderont leurs propriétés; 3. Les ports et lieux de décharge des vaisseaux de navigation seront nettoyés, chaque propriétaire de vaisseaux, barques et chaloupes y contribuera, pour cette fois seulement, de ce qui sera réglé; 4. Il sera fait des puits à la haute et à la basse-ville aux lieux qui seront estimés les meilleurs et les plus commodes, afin que l'on puisse facilement avoir de l'eau en hiver et en été, tant pour l'usage de chacun que pour le bien public en cas d'incendie. Chaque propriétaire contribuera à cette dépense selon ses forces et moyens.

3 mars.—Dans une assemblée tenue au collège des Jésuites, M. de Maizerets, M. Soussane, chanoine de la cathédrale, et les Pères Jésuites, à qui les Ursulines ont remis entièrement les décisions à prendre par rapport à leur établissement, déclarent que le bâtiment neuf (salle de la Sainte-Famille) sera continué comme on l'a commencé, seulement il sera allongé du côté du sud-ouest de manière à joindre l'ancien bâtiment. L'ancien bâtiment devra se refaire sur les mêmes fondements.

22 mars.—M. François Dupré, qui remplace M. Henri de Bernières comme curé de Québec, prend possession de son siège de chanoine honoraire parmi les chanoines prébendés du chapitre de Québec.

mal.—M. de Denonville part de Québec pour son expédition contre les Iroquois des Cinq Cantons. Il met sa flottille et sa petite armée sous les auspices de la Religion. Tout le clergé de la ville descend en procession jusqu'au bord du fleuve, pour conduire ces braves à leurs embarcations, et les grands vicaires au nom de l'évêque absent, bénissent les drapeaux, et sollicitent sur l'expédition de M. de Denonville les grâces et la protection du ciel. La flottille se met en marche au bruit de l'artillerie et du canon du Fort, ainsi que toutes les cloches de la ville.

27 juillet.—Baptême d'une famille entière de Micmacs de Ristigouche. Jean, âgé de 35 ans, et sa femme, Marie-Madeleine, âgée de 31, ont pour parrain et marraine l'intendant Champigny et sa femme. Leurs enfants, Jacques âgé de 12 ans, Charles Gabriel, âgé de 8 ans, et Anne-Josette, âgée de 18 mois, ont pour parrains MM. Bourillon, capitaine d'infanterie, le chevalier Charles-Claude de Grays de Merville, et Joseph de Monic, major des troupes.

27 juillet.—Le Souverain Pontife Innocent XI fait expédier les bulles qui nomment Mgr de Saint-Vallier à l'évêché de Québec.

20 octobre.—Le Conseil Souverain met à néant la sentence du sénéchal de Beauport contre le cadavre de Jean Lefebvre. Celui-ci était pendu dans sa grange. La sentence portait que le corps mort de Lefebvre serait par l'exécuteur de la haute justice tiré du lieu où il avait été

mis en terre, qu'il serait traîné sur une chaise d'un bout à l'autre du bourg de Fargy par deux fois et ensuite pendu par les pieds à une potence qui serait dressée devant sa grange pour y demeurer le temps de quatre hivers, puis cet espace de temps écoulé jeté à la volerie. De plus, tous les biens du suicidé étaient confisqués au profit du seigneur.

6 novembre.—Jacques Malleray, sieur de la Mollerie, demande au Conseil Souverain qu'il soit fait défense à tous capitaines de navire et de l'argence de laisser embarquer Pierre LeMoine d'Iberville pour la France, afin que sa belle-sœur, Jeanne-Françoise Picoté de Bellestre, dont il est le tuteur, puisse avoir justice du dit LeMoine d'Iberville. Sur la remontrance du marquis de Denonville qu'il est nécessaire que LeMoine d'Iberville passe en France pour aller rendre compte au roi de l'expédition de M. de Troye à la tête du Nord, dont il est justement de retour, le Conseil Souverain lui permet de passer en France à condition qu'il constitue un procureur et qu'il soit de retour par les vaisseaux de l'année prochaine.

9 novembre.—Les Ursulines ouvrent leurs portes de nouveau à leurs pensionnaires. Elles leur ont préparé une salle de 40 pieds en attendant mieux.

22 novembre.—Mort de Philippe Gaultier, sieur de Comporté.

—Mgr de Saint-Vallier fonde six

pensions dans le petit séminaire, et quatre dans le grand.

1688

24 janvier.—Mgr de Laval donne sa démission comme évêque de Québec.

25 janvier.—Sacre de Mgr de Saint-Vallier dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, par Mgr Jacques Nicolas Colbert, coadjuteur de l'archevêque de Rouen.

26 janvier.—Nouveaux règlements de police: Défense à tout ménage de la basse-ville d'y nourrir plus d'un cochon qui devra être nettoyé tous les jours pour que les voisins n'en soient pas incommodés. Devant aux cheminées auront trois pieds et demi au-dessus du faite de la couverture de la maison. Elles seront de largeur suffisante pour y passer un ramoneur afin de les nettoyer. Défenses sont aussi faites à toutes personnes de faire à l'avenir couvrir leurs maisons de bardeaux.

7 février.—Acte d'union de "fraternité" entre le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal et le séminaire de Québec.

29 mars.—Le Père Pierre-Joseph-Marie Chaumonot célèbre ses noces d'or au Canada.

8 avril.—Etablissement d'un Bureau des pauvres à Québec. Ce Bureau sera composé du curé qui recherchera les pauvres honteux et misérables, d'un directeur des pauvres qui aura le soin de l'informer des pauvres qui auront besoin et auquel ceux qui voudront être admis à l'aumône publique s'adresseront. A un

autre directeur qui aura le soin et la commission de trésorier pour recevoir toutes les sommes qui seront données pour les pauvres tant aux quêtes publiques qu'aux troncés qui seront mis aux églises, et d'un autre directeur secrétaire qui tiendra registre de toutes les délibérations avec un état exact des pauvres qui auront été admis à l'aumône. Il n'y aura entre tous les directeurs aucun rang, chacun devant dire son avis comme il se trouvera, celui qui sera secrétaire comptera les avis et la pluralité des voix l'emportera. Sont nommés directeurs des pauvres : François Madeleine Ruelle D'Anteuil procureur-général, Paul Dupuy, son substitut et Jean-Baptiste Pouvreux de Mesnu, greffier du Conseil Souverain, directeur secrétaire. Les directeurs feront une assemblée générale au mois de septembre, janvier et mai pour faire l'élection des directeurs. A chacune desquelles assemblées l'on n'en pourra changer qu'un.

P. G. R.  
 (A suivre)

AU MONOMOTAPA

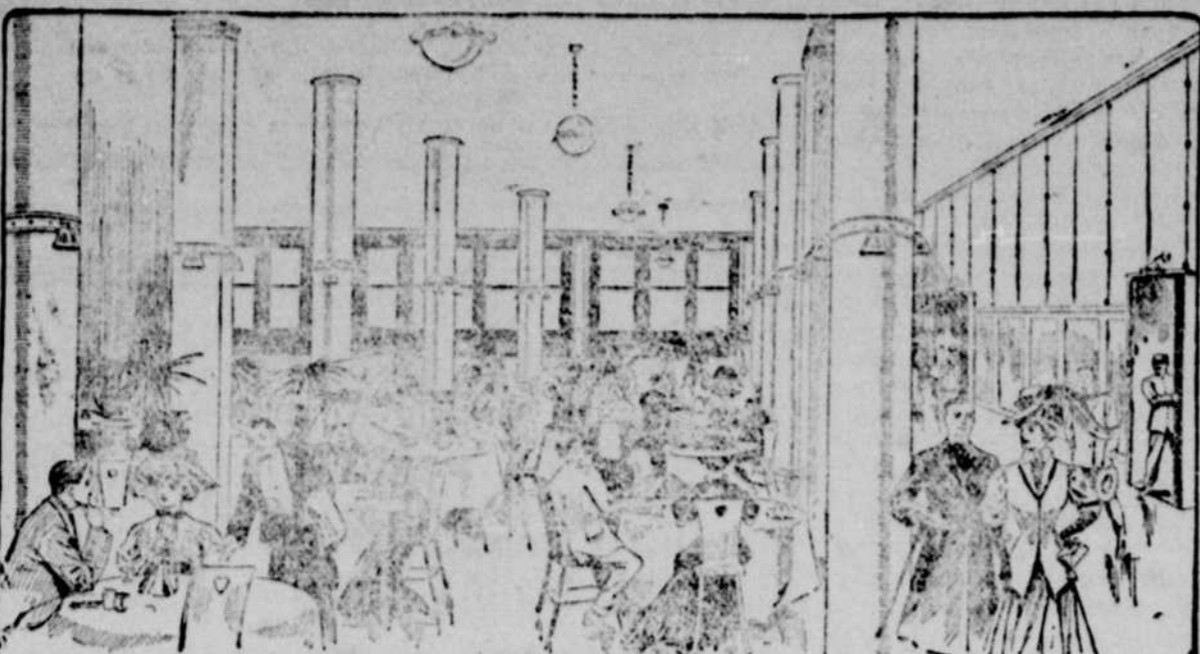
Procédé pour diminuer la mendicité.—On place dans les rues, montées sur des colonnes des roues qui, tournées, actionnent un dynamo. Quand un homme a besoin d'argent, il tourne consciencieusement la roue et au bout d'une demi-heure une pièce de 20 cents lui tombe dans la main. La charité publique n'a pas à s'émouvoir.

# LE COURRIER DE LA PROVINCE

**CHAPEAUX POUR DAMES**  
Chapeaux en soie rajah, pour dames, canotiers Harry Widow et autres formes, de couleur bleu-marin, brun, bleu Alice, blanche, drab et vieux rose, prix régulier \$1.75 pièce; en vente mardi... 70c

**LA COMPAGNIE PAQUET**  
DIVISION DU DETAIL  
157-173 RUE SAINT-JOSEPH-QUEBEC

**JUPES D'ETOFFE**  
Jupes en belle qualité d'étoffe, pour dames, de gris clair et d'écru, points 34 à 42, sans aucune tache, les plus belles chances que vous puissiez jamais trouver, prix rég. 3.50, en vente mardi 2.70



## Délicieux repas servis aux sons de la Belle Musique

**N**OUS avons engagé un des meilleurs orchestres pour notre Restaurant. Le concert que ces musiciens vous donnent pendant que vous prenez vos repas vaut la peine que vous veniez l'entendre. Les morceaux sont des mieux choisis et l'exécution en est des plus parfaites. L'opinion générale est que notre orchestre est au-dessus de toute critique. Quant aux repas vous ne pouvez en juger jusqu'à ce que vous les ayez essayés. Notre thé de cinq heures et le lunch pour ceux qui viennent au magasin faire leurs emplettes commencent à être vus avec faveur de tout le public. Mais le grand succès revient à notre table d'hôte à 50c, qui vaut n'importe quel autre lunch à \$1.00 de toute l'Amérique. Notre chef cuisinier est de beaucoup le meilleur de tout Québec et tout le monde est d'accord pour affirmer que sans aucun doute il est un artiste dans son art. Venez donc mercredi essayer notre table d'hôte à 50c de 12 à 2 heures de l'après-midi. N'oubliez pas que nous servons aussi des rafraichissements à toute heure du jour et vous pouvez avoir quand vous le voulez de la crème glacée ou toute autre chose. Un sandwich avec une tasse de café ou de thé est un mets délicieux. Notre menu à la carte vous suggérera bien des choses qui plairont au palais le plus difficile.

**BAS POUR ENFANTS**  
Bas de cachemire, pour enfants 3-4 ans, de fabrication anglaise, de couleur blanche seulement, points 4-12 à 7-12, Particule qu'il faut pour l'été, prix régulier 1.80 à 2.00, mercredi, la paire... 10c

**COMPLETS POUR HOMMES**  
Complets en homespun fantaisie pour hommes, veston à simple croisure, des carreaux et rayures à la mode, tissu gris, points 35 à 44, très bien faits, prix régulier \$6.50; mercredi... \$1.75

**COMPLETS SUR MESURE**  
Notre tailleur vous fera un complet, veston à simple croisure, en lamage gris clair, bonnes doublures, façon garantie, dernier genre, prix régulier \$21.50; mercredi... \$17.75

**TABLE D'HOTE A 50c**  
**HORS D'ŒUVRE VARIÉS**  
Consummé au Vermicelle  
Crème d'Asperges  
Salade de Poisson Parisienne  
Escalope de Saumon  
Beurre d'Anchois  
Goulash à la Hongroise  
Gigot de Mouton Bretonne  
Longe de Veau Rôtie  
Spaghetti à l'Italienne  
Haricots verts au Beurre  
Fenanes à la Crème  
Glace Vanille Choclat Fraises  
Pâtisseries Assorties  
Thé Café Lait

**COUVREPIEDS**  
Seulement 40 couvre-pieds, grand dour de lit double, à franges nouées, de couleur rose et blanche ou bleue et blanche, prix régulier \$1.75 à \$3.50 pièce; prix spécial pour mercredi... \$1.38 à \$2.98

**MOUSSELINE FANTAISIE**  
Mousseline fantaisie noire, des uns à la dernière mode, pour robes de dames et jeunes filles, de qualité utile, voici une chance sur laquelle vous ne comptiez pas; notre prix spécial, la verge... 12c

**COTON NON BLANCHI**  
Coton non blanchi, fort, 34 pouces de large, une telle occasion vaut la peine que l'on se dérange, et que l'on vienne de bonne heure, prix régulier 90 la verge; en vente mercredi, la verge... 7c



**COUPONS DE DENTELLE VALENCIENNES ET TORCHON**  
**A ECOULER AU PRIX SPECIAL DE 6 VERGES POUR 8c**

Ces coupons de dentelle Valenciennes et torchon vous sont offerts en vente mercredi. Ne manquez pas de venir, car c'est une occasion qui ne se répète pas. Jolis patrons, bonne qualité, convenables pour garnitures de sous-vêtements de dames et enfants. Chaque coupon a 6 verges de long, la largeur en étant de 3-4 à 1 pouce et la valeur réelle 15c; procurez-vous en mercredi, 6 verges pour... 8c

**10 cts, le PROGRAMME, Seulement 10 cts**  
Le Programme Officiel des Fêtes du IIIe Centenaire

Nous vendons actuellement le seul programme officiel du IIIe Centenaire, émis par le comté au prix établi de 10 cts. Pour 10 cts vous pouvez prendre connaissance de tout ce qui se passera pendant ces fêtes, les plus belles que l'on ait encore vues sur ce continent. Ce programme est bien imprimé et illustré de vignettes de nos représentants des villes de Québec et des environs. Le couvert est en relief, vert et gris avec inscriptions. La forme vous permet de l'envoyer par la poste à vos parents et amis éloignés comme souvenir de cette circonstance. Nous vous conseillons de ne pas tarder à vous en procurer car la demande en est considérable. Rappelez-vous en le prix, seulement... 10c



**Cartes Postales du IIIe Centenaire**

Les cartes postales officielles du IIIe centenaire sont actuellement en vente ici. Ce sont les plus belles du genre que vous ayez encore vues. Elles ont été faites au Canada spécialement pour les fêtes de Québec, sont imprimées en sept couleurs et en. Etant les seules officielles sur le marché nul doute qu'elles vont être en grande demande. Procurez-vous en donc un lot au plus vite si vous désirez en expédier à vos parents et amis éloignés. Prix de la série de 6 vues, dans une enveloppe officielle... 15c

**Boutons-Insignes du IIIe Centenaire**

L'on peut également obtenir ici les boutons-insignes du IIIe centenaire. Ces splendides boutons de 11-4 pouce de diamètre représentent le buste de Champlain de 7-8 pouce de haut, sont en couleurs et portent les dates 1608-1908. Ces boutons ont été émis par le comté et sont les seuls officiels que vous puissiez trouver. Prix, pièce... 8c

### COMTE DE BEAUCE

**BEAUCEVILLE**  
**Accident**  
Dimanche, 5 juillet, un petit garçon de M. Napoléon Poulin a reçu en pleine figure la ruade d'un cheval. En compagnie de son frère plus âgé, il s'était avisé d'aller chercher deux chevaux au pâturage sans l'autorisation de ses parents, dans l'intention de s'amuser. L'enfant peu timide d'ordinaire, trouvant que l'animal n'allait pas à son gré, lui administra des coups que l'autre ne tarda pas à lui rendre.

Les blessures du petit sont sérieuses, il faudra beaucoup de temps pour opérer sa guérison. Il est certain qu'il y restera des marques et que le marmot se rappellera longtemps son aventure. Avis aux garçons qui veulent trop tôt faire de l'équitation.

**Décès**  
Le 8 courant, à neuf heures, avait lieu avec grandes pompes le service et la sépulture de Mlle M. Claire Delery, fille bien-aimée de M. et Mme Delery, seigneur de cette paroisse, décédée le 5 juillet. Elle était bien jeune, (14 ans) et déjà Dieu l'avait trouvée mûre pour le ciel. Elle repose maintenant sous les froies dalles de l'église où on l'a vue tant de fois en prières. Qu'elle repose en paix! Nos sympathies à la famille en deuil.

**La foudre**  
Egalement, mercredi pendant la nuit, un violent orage électrique a causé de grands ravages. Ici, en souvenir de son passage, il a brisé la maison de M. Jean Veilleux, du rang St-Etienne. La foudre a aussi tué des animaux appartenant à M. Pierre Roy, de la "Touffe de Pins", on a dit cinq moutons et quatre vaches. Les paroissiens avoisinants ont en leur part, l'élément destructeur les a visités et leur a causé beaucoup de désagréments.

Cette tempête a eu tout de même ses avantages. Elle a mis fin à la sécheresse et aux fortes chaleurs des jours précédents. Nos cultivateurs qui désirent une abondante récolte de foin n'en demandaient pas moins.

— A cause de la chaleur intense qu'il faisait dimanche dernier, nous n'avons pas eu de grand messe. La messe basse a été dite par M. le vicaire O. Gosselin. M. le curé a donné le sermon.

### COMTE DE DORCHESTER

**STANDON**  
**Visite pastorale**  
Jeudi, le 2 juillet dernier, notre petite paroisse était en l'honneur. Sa Grandeur Mgr Bégin arrivait ici accompagné de plusieurs prêtres distingués et tous les paroissiens redoublèrent de zèle pour faire un accueil convenable au premier pasteur du diocèse, si digne successeur de Laval. Lui, il était bien gai notre petit village! Le soleil étincelait, les drapeaux claquaient au vent de l'allégresse dans tous les coeurs!

Le R. P. Proulx, S. J., était le prédicateur de la visite. Dans une éloquente allocution, il engagea tous les hommes et surtout les jeunes, à se ligier dans cette belle association de tempérance dont tous les membres du clergé et plusieurs de nos hommes publics distingués, se sont fait les champions. Et le lendemain soir Mgr Bégin, dans ses conseils sages et paternels renouvela la demande cher à son coeur d'Archevêque.

On remarquait sur le balcon du presbytère un superbe drapeau du Sacré-Coeur qui flottait au vent. L'église avait été décorée avec goût pour la circonstance, et le chœur sous la direction de la musicienne, Mlle Emma Simard exécuta de jolis morceaux. Parmi les suivants de Mgr l'archevêque, on voyait M. l'abbé Rainville, ancien curé de notre paroisse, que tous furent heureux de revoir. M. Couture curé de St-Louis de Pintendre et le R. V. M. Grenier, de l'Ecole Normale de Québec. 140 enfants reçurent le sacrement de confirmation.

**Notes d'or**  
Le trente juin, au matin, le village était assis en fête. L'un des pionniers de notre paroisse, M. Françoise Ruel, fêtait le cinquantième anniversaire de son union conjugale. C'était la première fois qu'une pareille cérémonie avait lieu, aussi, convenait-il de la célébrer avec le plus d'éclat possible. L'église était très bien décorée, et le chœur fit entendre de beaux cantiques. Nous devons remercier particulièrement M. le Dr J. Leblond, de St-Malachie qui a bien voulu accompagner la messe avec son violon. On voit bien que la science d'Éscaulapne ne l'empêche pas de cultiver les beaux-arts.

Au banquet, il y eut présentation d'adresse par les petits enfants des heureux jubilaires, discours, chants, etc. M. le curé a bien voulu dire quelques mots: Avec son éloquence habituelle, il nous persuada que rien n'était plus beau que ces fêtes de famille auxquelles l'Église vient mêler la note religieuse.

Tous étaient dans la jubilation. Malgré les ans et les travaux, M. et Mme Ruel sont encore pleins de vigueur et de galeté. Aux heureux jubilaires nous souhaitons encore de longs jours de bonheur et nous dirons: aux bons de demain!

### COMTE DE LOTBINIÈRE

**ST-JEAN DESCHAILLONS**  
**La fête de St-Jean-Baptiste**  
Comme nous l'avions annoncé, il y a déjà quelque temps, les paroissiens de St-Jean Deschailons, grâce au dévouement de notre vénéré curé, M. l'abbé J. E. Lizotte, ont fêté avec éclat, cette année, le grand patron des Canadiens-français.

A cette occasion, notre beau village s'était revêtu de sa plus belle toilette de verdure, de drapeaux et de décorations de toutes sortes.

La température était idéale; aussi dès le matin, un grand nombre de personnes des paroisses voisines arrivèrent de tous côtés pour fêter avec nous notre grand patron.

La fête a commencé à 9 heures du matin par une grande messe solennelle chantée par le R. V. J. E. Lizotte, chapelain de notre société, assisté de MM. les abbés W. Caron et E. Beaudet, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance nous fut donné par M. l'abbé S. Lortie, professeur à l'Université-Laval; l'éloquence du savant professeur est bien connue, aussi nous contentons-nous de dire qu'il ne dérogea pas à ses habitudes, et fit un très joli sermon tout rempli de patriotisme religieux et éclairé, et de conseils pratiques et sages bien appropriés pour la circonstance. Plusieurs membres du clergé assistaient au chœur. A l'orgue, le chœur de chant a chanté avec un grand brío, la messe royale harmonisée par E. Gagnon, ainsi que plusieurs cantiques très bien appropriés. L'assistance était si nombreuse qu'à peine le tiers du monde put entrer dans l'église.

Aussitôt après la messe, M. le Dr Ant. Pelletier lut une magnifique adresse à M. le curé, au nom de tous les paroissiens de St-Jean, pour le remercier de son dévouement, et le féliciter pour son esprit d'organisation et d'initiative dans toute entreprise. M. le curé sut trouver des mots spirituels et très bien choisis pour répondre à l'adresse toute élogieuse de ses paroissiens, aussi un tonnerre d'applaudissements marqua la fin de son discours.

La procession se mit ensuite en marche à travers les rues du village. Qu'il était beau de voir défiler tous ces patriotes, cavalerie, drapeaux et bannières en tête, pendant que la fanfare du collège de St-Anne de la Péraie, dirigée par M. de St-Arnaud ajoutait la note gaie à cette grandiose démonstration! Le petit Philippe-Edouard, enfant de M. Eug. Audet, marchand, représentait St-Jean-Baptiste. Un autre char, très bien décoré pour la circonstance, portant Champlain et un sauvage, a fait l'admiration de tous les spectateurs. Bref, ce fut un beau spectacle que n'oublieront pas de sitôt les trois mille personnes présentes. Dans l'après-midi, il y eut excursion à Champlain à bord de l'Étoile; et au retour des excursionnistes, M. le curé Lizotte procéda à la bénédiction et au lancement du bateau de M. Aurélius Houde, puis chacun s'en fut souper pour se réunir de nouveau d'abord à l'église pour un salut solennel du S. Sacrement, ensuite sur la place publique pour entendre les discours des orateurs que notre société St-Jean-Baptiste avait eu soin d'inviter.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE BEAUCE

**Retraite de tempérance**  
Les sages conseils de Mgr Bégin sont mis à profit. Depuis quelque temps, les vendeurs de boissons sans licence, ces empoisonneurs publics qui spéculent sur la morale publique ont compris qu'il fallait compter avec la vigilance et l'esprit pratique de nos pasteurs.

Cette semaine, les RR. PP. Couët et Gauvreau, des Frères Prêcheurs, sont les éloquents prédicateurs d'une retraite, qui, nous l'espérons, portera d'heureux fruits. Oui! Puissent tous les hommes de cette paroisse prendre la croix de tempérance et ne donner dans la suite que des consolations à notre curé.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**LEEDS VILLAGE**  
**Tridium d'actions de grâce**  
Les 18 19 et 20 juin dernier, avait lieu le tridium d'actions de grâces prescrit par Monseigneur l'Archevêque à l'occasion des tridentaires. Il y eut, matin et soir, affluence de fidèles à l'église et nombreuses ont été les communions. Les deux tiers des communicants ont tenu à honneur l'in-

### COMTE DE MASHKINGE

**LEEDS VILLAGE**  
**Tridium d'actions de grâce**  
Les 18 19 et 20 juin dernier, avait lieu le tridium d'actions de grâces prescrit par Monseigneur l'Archevêque à l'occasion des tridentaires. Il y eut, matin et soir, affluence de fidèles à l'église et nombreuses ont été les communions. Les deux tiers des communicants ont tenu à honneur l'in-

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-DIDACE**  
**La tempérance**  
La belle société de tempérance qui, depuis trois ans existait ici dans la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus ou Ligue des hommes, vient d'avoir son perfectionnement dans l'établissement de la croix de tempérance.

Du 28 juin au 5 juillet 1906, nous avons eu une retraite prêchée par les RR. PP. Prince et Bourgeois, Jésuites. Ce fut au cours de cette mission que la croix de tempérance fut établie. La réception solennelle de la croix de tempérance eut lieu dimanche après l'office divin, sous la direction du R. V. Père Prince, directeur de la mission. Après la messe, le père directeur fit le sermon, puis le curé revêtu des habits sacerdotaux les plus somptueux fit la distribution de la croix de tempérance. La distribution terminée, il exposa le Très Saint Sacrement.

Après l'exposition du Très Saint Sacrement, le président de la Ligue du Sacré-Coeur de Jésus, lut au nom de tous les paroissiens de St-Didace, l'acte de consécration au Sacré-Coeur de Jésus.

Le Père Directeur ajouta quelques paroles invitant tous les associés à ne pas manquer à leurs promesses et à ne pas oublier les missionnaires dans leurs prières.

M. l'abbé J. E. Héroux, dans une courte allocution remercia les RR. PP. pour le zèle et le dévouement avec lesquels ils avaient travaillé à la sanctification de nos âmes, puis donna la bénédiction papale et la vénération du Très Saint Sacrement. La population de cette paroisse gardera longtemps le souvenir des pieux exercices fondés par les RR. PP. et surtout s'efforcera de les mettre en pratique. Le nombre des tempérants en fournit une preuve éclatante.

lions à M. le curé ainsi qu'aux organisateurs de la fête, en particulier à MM. A. Douville et O. Leduc, commissaires-ordonnateurs. Puis, les quatre mille spectateurs purent contempler un magnifique feu d'artifice qui fut tiré avec beaucoup de succès et dont les principales pièces furent saluées des applaudissements de la foule.

Il était dix heures du soir lorsque la foule se dispersa et tous s'en retournèrent joyeux et contents en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

### COMTE DE MASHKINGE

**ST-SYLVESTRE**  
**En visite**  
Mme Dom. Fitzgerald et sa famille de Boston, sont arrivés pour les vacances.

—M. Pierre Lavoie et son épouse, de Clairmont, N. H., sont en visite ici chez leurs parents.

—Sont passés au presbytère M. l'abbé Th. Turcotte curé de St-Mathias, l'abbé H. Michaud, curé de St-Bernard, accompagné de l'abbé Roberge, de la même paroisse.

### COMTE DE MASHKINGE

**Mariages**  
M. Eugène Lampron, de Ma Chesler, N. H., a convolé ici en seconde nocce, le 6, avec Mlle Léonidas Landry.

Le même jour à St-Séverin, Théodore Leblond, de St-Sylvestre, épousa Mlle Diana Vachon.

—Jean Maroux est parti pour Biddeford, Me., dans l'intention d'y épouser Mlle Eva Grégoire. Nous lui souhaitons un heureux retour.

### COMTE DE MASHKINGE

**Commission scolaire**  
L'élection d'un nouveau syndicat d'écoles a eu lieu lundi le 6 du courant. M. Théodore Dion, cultivateur a été élu unanimement en remplacement de M. l'abbé J. A. Moreau, prêtre, curé dont le terme d'office de trois ans était expiré. Les membres de la commission scolaire sont maintenant MM. Albert King, Jos. Dodier et Théodore Dion.

**Ligue du Sacré-Coeur**  
Dans ces derniers temps, on a élu comme suit les officiers de la Ligue du Sacré-Coeur: président, M. Thomas Lessard; 1er assistant, M. J. B. Tardif; 2e assistant, M. John Donovan.

### COMTE DE MASHKINGE

**Divers**  
Bon nombre de visiteurs, d'étrangers assistent actuellement à nos offices religieux. Il n'est guère aussi de famille qui n'ait à donner une franche, joyeuse, cordiale hospitalité à des amis qui nous viennent des vieilles paroisses des environs. Au nombre de ces visiteurs, mentionnons M. et Mme Doyle, les Demoiselles Doyle, Institutrices de St-Pierre de Broughton, Mme Chassé, des Etats-Unis en visite chez MM. Michel et John Doyle, Mme Vital Cléche, de St-Joseph de Beauce, en promenade chez M. Adé-lard Poulin et une foule d'autres dispersés ici et là parmi nos familles catholiques.

—Le 19 du mois dernier, M. Thomas Hardy, ancien paroissien de Leeds et résidant actuellement à St-Alphonse de Thetford est venu déposer dans notre émette les restes d'une de ses enfants, Agnès-Ethel, décédée à l'âge de deux ans. C'est une dure perte pour le père mais en brave chrétien qu'il est, il n'ignore pas qu'il a un ange de plus au ciel pour veiller sur lui et les siens.

### COMTE DE MASHKINGE

**ANCIENNE LORETTE**  
**La jeunesse catholique**  
Sur l'invitation des membres du "Cercle des Jeunes" de cette paroisse, M. Maurice Dupré, président de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française pour la section de Québec, accompagné de plusieurs de ses confrères des plus actifs a bien daigné se rendre ici et donner devant un auditoire nombreux un résumé du beau programme que la dite association, en se formant, s'était tracé, qu'elle a effectivement exécuté depuis, et qu'il nous a tant tardé d'applaudir.

Le but à la fois religieux, catholique et patriotique de l'oeuvre qui s'est imposée la grande et noble tâche de grouper les jeunes Canadiens-français et les engager à dépenser toutes leurs énergies, tous leurs talents, leur vie toute entière pour la bien de la religion et de la patrie; ainsi que les moyens qui les préparent à lutter et qui sont: la prière, l'étude et l'action, ont été admirablement définis. Ensuite M. Dupré a gracieusement invité tous nos jeunes à prendre part à la démonstration toute de reconnaissance et d'amour que l'on prépare au fondateur du vieux Québec, l'illustre Champlain.

Puis vint M. Légaré du Cercle Loyola, et MM. T. Moreau, H. Grenier, Laprise, Côté et A. Grenier qui ont successivement fait vibrer notre patriotisme, de même que M. l'abbé A. Proulx, vicaric qui donna à notre jeunesse associée tout l'encouragement qu'elle méritait. Tous ont été vivement applaudis.

Cette séance si intéressante présidée par M. Victor Huot, président de notre "Cercle des Jeunes" à laquelle plusieurs dames assistaient, se termina par le chant de "O Canada".

M. le président de Québec nous a promis de revenir parmi nous en septembre prochain, dans le but d'établir un cercle rural de l'Association, dont les votes auront été si bien préparés et de l'affilier à la section régionale.

Cette détermination comble un de nos desirs les plus chers; en attendant nous prions nos jeunes d'aller en grand nombre marcher dans les rangs de la belle procession du 14 juillet prochain.

### COMTE DE MASHKINGE

**COMTE DE MASHKINGE**  
**LEEDS VILLAGE**  
**Tridium d'actions de grâce**  
Les 18 19 et 20 juin dernier, avait lieu le tridium d'actions de grâces prescrit par Monseigneur l'Archevêque à l'occasion des tridentaires. Il y eut, matin et soir, affluence de fidèles à l'église et nombreuses ont été les communions. Les deux tiers des communicants ont tenu à honneur l'in-

**Procession du T. S. Sacrement**  
Le lendemain, dimanche, le 21, eut lieu la procession du Saint Sacrement faite dans un ordre parfait, à l'extérieur, dans les allées du parterre de la résidence curiale. Un magnifique reposoir avait été dressé à l'entrée principale du presbytère, des pavillons en abondance flottaient à la brise, au nombre desquels le vénéré drapeau Sacré-Coeur; tout indiquait un air de fête. C'était l'hommage franc, sincère, pieux à l'Eucharistie d'une petite minorité catholique noyée dans une forte agglomération de races et de religions étrangères. Nos frères séparés ne manquent jamais de contempler avec respect ce spectacle toujours si impressionnant d'une procession de la Fête-Dieu.

### COMTE DE MASHKINGE

**La fête nationale**  
Dimanche, le 28 juin, on fêta à l'église avec grande solennité, Saint-Jean-Baptiste, le patron toujours aimé des Canadiens-français. Il y eut à la messe, chants appropriés, très bien rendus par M. Edmond Bolduc et le sermon du jour a fait résonner, comme il convenait, la note religieuse et patriotique.

### COMTE DE MASHKINGE

**Inauguration d'une nouvelle église**  
Nos bons voisins de Pontbriand ont récemment inauguré leur église paroissiale, toute fraîche et toute pimpante dans sa toilette superbe blanc et or. Notre curé avait été invité

CARTES PROFESSIONNELLES

Dr J. Vaillancourt, Ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies des Yeux, Otitis, Nez, Gorge. Heures de consultations: 11 à 12 h. m. et de 2 à 5 p. m. Bureau du soir: 7 à 8 p. m. les lundi, mercredi et vendredi. 49 rue St-Louis. Tél. 1471.

Amyot & Frémont, avocats. Edifice National, 75, rue St-Pierre, Québec. W. Amyot, B. S. L. L. L. Che Frémont, B. A. L. L. L. Suivent les cours des districts de Beauce et Montmagny. Téléphone 1947.

Dr Odilon Leclerc, Ancien élève des hôpitaux de Paris. Consultations: de 1 à 3 h. p. m. et de 7 à 8 p. m. Spécialité: Maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du poulmon. 379 rue St-Joseph. Tél. 2394.

Dr A. E. Bédard, médecin de l'Hôpital ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies de la Gorge, des Otitis, du Nez et des Poulmons. (Tuberculose). Heures de consultations: 10 à 12 h. m. et de 2 à 5 h. p. m. 38 rue St-Joseph. Tél. 2987.

Laverne & Taschereau, Avocats, Armand Laverne, L.L.L., M.P.P., Alévin Taschereau, L.L.L. Suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce, Arthabaska. 81, rue St-Pierre, Québec.

Dr J. Albert Jinchereau, Ex-externe de Paris, ex-élève des hôpitaux de Berlin et Vienne. Spécialité: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Consultations: 10 à 12 h. m. et de 2 à 5 h. p. m. Bureau, 259 rue St-Joseph. Tél. 3061.

Dr A. Vallée, Professeur à l'Université de Laval, Directeur des Laboratoires de l'Hôtel-Dieu. Spécialité: Maladies de l'estomac. Heures de consultations: 1 à 2 h. et 6 1/2 à 8 h. le soir. 22 rue Ste-Anne. Tél. 1757.

Dr L. O. Gauthier, Spécialiste: Maladies des Yeux, Otitis, Nez et Gorge. 298 rue St-François. Tél. 2101.

Dr Robert Mayrand, Médecin. Ancien élève de l'Institut Pasteur et des hôpitaux de Paris. Professeur à l'Université Laval. Spécialité: Maladie de la peau et du cuir chevelu. 59 rue Ste-Ursule. Tél. 1317.

BÉARD, CHAUDULT & PRÉVOST, Avocats. 23, rue St-Louis, Québec, en face du Palais de Justice.—J. E. Bédard, L.L.L. C. R. Ph. V. Chalouit, L.L.L. B. J. A. Prévost, L.L.L. Suivent les Cours des districts de Beauce et Montmagny.

Dr J. Alex. Edge, Gradué de l'Université Laval, Elève des hôpitaux de Paris et de Lille. Spécialité: Maladies de l'estomac et des Poulmons. Heures: 8 à 9 h. m. et de 2 à 4 1/2 h. p. m. Bureau, 73 rue du Pont. Tél. 2433.

Talbot & Dionne, Architectes: Membres A. A. P. Q. 14 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Tél. 2421.

Joseph Barnard, avocat, 28 rue Rivière, Trois-Rivières. 20mal-33m

Docteur P. A. Gastonquay, Gradué de l'Université Laval, Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres. Spécialité: Maladies des femmes et des enfants. Heures de consultations: 2 à 5 p. m. et de 7 à 8 p. m. Tél. 1881. 59 rue Ste-Ursule, Québec.

A. LEOPRED (Gradué des Universités Laval et McGill) INGENIEUR CIVIL. Spécialité: AQUÉDUCS. 28, rue Saint-Jean, QUÉBEC. Téléphone 561

LE SPORT

CRICKET

Le parti suivant de Québec rencontre cet après-midi à 6 hrs les Dragons canadiens royaux, sur les plaines: Brigg, Rea, Taylor, Rawland, F. Warner, MacIntyre, Bald, Sealey, Pereira et deux autres encore.

LE 14 JUILLET

Aujourd'hui, 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, est la fête nationale des Français. L'Union Nationale Française de Québec célébrera cette fête, ce soir par un banquet donné à la résidence de son président, M. Louis Berlin.

LA CROSSE

On nous avait donné l'espoir que les Shamrocks viendraient jouer contre les Québécois dans une partie d'exhibition samedi prochain, mais la chose a été jugée impossible.

Le Cornwall qui est en frais de conquérir le championnat a accepté de descendre. Il y a très longtemps qu'il est venu dans la vieille capitale, et nul doute que son apparition ici sera un régal pour les amateurs de sport.

Le Québec s'occupe de faire les meilleures combinaisons pour se mettre en état d'opposer une sérieuse résistance aux futurs champions de la ligue sénior américaine.

L'exercice d'hier soir s'est accompli avec beaucoup d'entrain. Les joueurs étaient: P. Moran, Albert Kennedy, Frank Dinan, Mike Murphy, A. DeBeaumont, Jeff Melone, Joe Malone, John Doyle, Mike Sullivan, W. O'Connell, Frank Webster, Owen Walsh, J. McCormick, Dave Power, J. Grannay et plusieurs autres.

Ce soir à 6 heures il y aura une pratique et tous les joueurs sont priés d'être présents.

LE BASE-BALL

Le parti de Thetford a défait les Mécanic par un score de 6 à 2, dimanche dernier au cours de la joute quelques difficultés étant survenues, on fut témoin de l'autorité de l'arbitre qui décida toujours à la satisfaction de tous.

Voici la position des clubs:

Table with 5 columns: Club, M, A, B, R, H, P, O, A, E. Rows include McMillan, Longtin, Dolley, Butterfield, Corey, Gaudreau, Gendreau, Morrissette, Tremblay, Thetford Mines.

Thetford Mines

Table with 5 columns: Club, M, A, B, R, H, P, O, A, E. Rows include Daignault, Morin, Landry, McMaster, Goderre, Bellerose, Moillere, Gosselin, Larocque.

Score par reprises: 36 2 7 24 11 3

Mégantic. 0002000000—2 7 3

Thetford Mines. 10220001x—6 8 4

Voici le résultat des joutes d'hier: Dans la ligue de l'Est:

- A Newark: Providence, 5; Newark, 3. A Montréal: Montréal, 1; Rochester, 5. A Toronto: Toronto, 1; Buffalo, 0. A Baltimore: Baltimore, 3; Jersey City, 2. Dans la ligue Nationale: A Pittsburg: Pittsburg, 0; New-York, 7.

Secondo partie:

- Pittsburg, 4; New-York, 7. A Chicago: Chicago, 5; Philadelphie, 6. A St-Louis: St-Louis, 3; Brooklyn, 3. A Cincinnati: Cincinnati, 2; Boston, 3. Dans la ligue Américaine: A Boston: Detroit, 6; Boston, 2. Secondo partie: Boston, 4; Détroit, 2. A New-York: Cleveland, 3; New-York, 0. A Philadelphie: Chicago, 1; Philadelphie, 5. Secondo partie: Chicago, 9; Philadelphie, 2. A Washington: Washington, 2; St-Louis, 3. Secondo partie: Washington, 2; St-Louis, 4.

LES JEUX OLYMPIQUES

Londres, 12.—L'enthousiasme aux joutes olympiques de Londres ne fera pas défaut. On avait 2,000,000 de billets à vendre dans le Stadium; tous ont été réservés.

Le prix des sièges fut décidé par des experts de l'Association athlétique, et comme les dépenses du "Stadium" s'élevaient à £60,000 ou £70,000 les prix des billets devront couvrir ces dépenses.

Sièges réservés pour l'après-midi: £1.10. Les mêmes sièges, le matin: 0.10. Sièges à bon marché pour l'après-midi: 0.20. Les mêmes sièges, le matin: 0.10. Chambre d'attente pour l'après-midi: 0.06.

Lundi, le jour de l'ouverture, les prix seront doublés. Sa Majesté le roi Édouard VII, préside lui-même à l'ouverture des jeux olympiques.

NOUVELLES MARITIMES

LIGNE DOMINION. Le Southwark a passé à Kinsale à 7 heures hier et est arrivé à Liverpool de bonne heure ce matin.

LIGNE DONALDSON. Le Lakonia, capitaine Gillies, est arrivé au port à 7 heures hier soir, et a amarré au quai de la Pointe à Carcy.

LIGNE MANCHESTER. Le steamer Manchester Importer est arrivé au port ce matin. Il est à décharger une partie de sa cargaison qu'il doit remplacer par du bois de pulpe et de charge avant de partir pour Montréal.

LIGNE DE LA RIVE NORD. Le Savoy, capitaine Bélanger, a quitté le port hier après-midi pour la côte nord et Anticosti avec passagers et cargaison générale.

CIE DES TRANSPORTS ET SECOURS DE LA RIVE NORD. Le Natashuan, capitaine Simpson, est arrivé au port hier matin venant de la pointe aux Esquimaux et des ports de la côte avec passagers et poisson. Il a amarré au quai de la Pointe à Carcy.

CIE DE VAPEURS QUÉBEC. Le Korona est arrivé à St-Thomas à 11 heures dimanche soir.

LIGNE THOMPSON. Le Jacona est arrivé au port ce matin, venant de Newcastle.

AU CAP CHATTE. Le Portsmouth sera secouru sous peu.

Lord Strathcona traitant à sa renommée la goélette G. T. D. avec un assortiment complet de pompes et autres engins propres au relèvement

du navire, est parti hier matin pour secourir le valseau désemparé. Aux derniers rapports, le Portsmouth avait son gallard d'avant rempli d'eau mais sa cale est encore indemne.

DIVERS

Le Malla Head, capitaine Campbell est arrivé à Belfast. Les steamers Hermes, Westmount, Ocland et Unique sont arrivés à Montréal hier et ont continué leur route pour Sydney.

Le steamer Glenmount est arrivé aux Trois-Rivières hier et a continué sa route vers Sydney.

Le Norbœn, Capitaine Sonne est arrivé au port hier et a amarré au quai de la Pointe à Carcy. Il venait de Hambourg avec une cargaison générale.

MAREE

Table with 3 columns: Day, A.M., P.M. Rows: Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, lundi, 13, à 4.48 p. m. Dernier Quartier, lundi, 20, à 7.02 a. m.

Courrier de Nicolet

Nicolet, 12.—Monsieur Brunneault, qui est à faire sa visite pastorale, est venu en sa ville épiscopale ce matin pour présider à la clôture de la retraite des ecclésiastiques. A cette occasion, il a ordonné prêtre M. l'abbé Valois et conféré les ordres mineurs à un bon nombre de retraitants.

Calamité publique. A l'heure où je vous écris le diocèse de Nicolet est à subir une grande calamité. Le feu qui s'est déclaré tout près de Carmel a détruit ce village, celui de Daveluyville, etc. Le feu continue à s'agrandir et marche en deux sens opposés. D'un côté, il se dirige vers Ste-Clotilde de Horton, allant vers Arthabaska et de l'autre, il vient vers Nicolet en passant par St-Wenceslas, St-Léonard et Ste-Monique.

La consternation est grande et les dommages sont considérables.

Bazar annuel. Ce soir, dans les salles de l'Académie Commerciale de Nicolet, s'est faite l'ouverture du bazar annuel en faveur de notre Hôtel-Dieu.

Sa Grandeur Mgr Brunneault a présidé à la cérémonie.

Aux côtés de Monseigneur, on remarquait MM. les abbés Lavallée, curé de la cathédrale; Pégibé, chapelain de l'Hôtel-Dieu, Lemire, Brunneault, Poirier et de Châtillon; M. le maire O'Shaughnessy et madame la maîtresse, le lieutenant J.-B. A. Rousseau et Mlle Rousseau, la présidente, M. Louis Caron et Madame Caron, M. Julien Courteau et Madame Courteau, M. Sévère Gaudreault, maire de paroisse, et Madame Gaudreault, M. le notaire Courchesne, M. le notaire Denis et Madame Denis, M. Phil. Proulx et Madame Proulx, M. Omer Camirand et Madame Camirand, M. Gédéon Beauchemin et Madame Beauchemin, M. Alfred Gaudet et Madame Gaudet, M. J. Alf. Côté et Madame Côté, M. W. Camirand, C. R., et Madame Camirand, M. Cha. M. Beaubien et Madame Beaubien, etc.

Madame Cha. M. Beaubien a présenté à Mgr une magnifique adresse, et un chœur puissant composé de nos aimables jeunes filles a parfaitement bien exécuté plusieurs fois morceaux de chant.

M. le curé Lavallée a présenté au public les deux charmantes candidates qui ont bien voulu prêter leurs noms et leurs concours pour cette excellente oeuvre de charité. Ce

son Mlle Victoria Jalbert, de St-Félix de Kingsley, et Victoria Beaulac, de St-David d'Yamaska.

Puis Mgr a fait un magnifique petit discours sur l'objet de notre bazar dont le but est de venir en aide aux pauvres et aux infirmes de ce diocèse.

Le chant et la musique sont sous la direction de Mlle R. St-Germain et M. Houde; les pièces sous la direction de Mlle Jeanette O'Shaughnessy, et les tableaux vivants, sous celle de mesdames F. A. Gauthier et H. Lafamme.

La présidente du bazar est Madame J.-B. A. Rousseau, assistée de Mesdames Ph. Proulx, vice-présidente, Thomas Hervey, trésorière, et Madame G. A. Tarocette, secrétaire.

En visite. Madame Pigeon, de Kansas, E. U., est en promenade chez ses frères MM. Louis et Wenceslas Caron, architectes à Nicolet.

C'est la dernière fois qu'elle vient au Canada depuis 26 ans.

EMPRESES CANADIENNE PACIFIQUE CANADIEN EXCURSIONS DE COLONISATION - AU - Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Départ le 21 juillet et le 18 août 1, 15 et 29 septembre.

BILLETS BONS POUR DEUX MOIS

Le Centenaire de Québec. Des billets ALLER ET RETOUR seront vendus AU PRIX D'UN SIMPLE BILLET...

Agences générales de billets entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

INTERNATIONAL RAILWAYS CHANGEMENT GÉNÉRAL D'HORAIRE

LE 12 ET APRÈS DIMANCHE, le 25 juin 1908, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit:

- 12.00 (Maison). (No 151) - Express de nuit pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le samedi. Chars porteurs.
12.10 a. m. (No 200) - Ocean Limited, pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
3.20 a. m. (No 199) - Ocean Limited, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
7.45 a. m. (No 150) - Express local, pour Rivière-du-Loop et Campbellton. Tous les jours, excepté le dimanche.
12.45 p. m. (No 38) - Express Maritimes, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. Les Lundis, ce train n'est que de la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
1.02 p. m. (No 157) - Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loop, Capouan et Petit-Mélas, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
4.10 p. m. (No 153) - Express local, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
5.09 p. m. (No 48) - Express local pour Rivière-du-Loop, tous les jours, excepté samedi et dimanche.
5.20 p. m. (No 34) - Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, ce train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
Le "Ocean Limited" ne circulera pas avant dimanche, le 5 juillet.

Pour plus de détails et au sujet d'accommodation sur chars porteurs ou dortoirs, en est prié de s'adresser aux bureaux des billets, en cette ville, 387, rue du Fort, 22, Dalhousie, et 319, St-Paul. Téléphones: 520 et 92.

Le 30 et le 31 juillet, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit:

- 1.02 p. m. (No 157) - Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loop, Capouan et Petit-Mélas, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
4.10 p. m. (No 153) - Express local, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
5.09 p. m. (No 48) - Express local pour Rivière-du-Loop, tous les jours, excepté samedi et dimanche.
5.20 p. m. (No 34) - Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, ce train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
Le "Ocean Limited" ne circulera pas avant dimanche, le 5 juillet.

EMPRESES CANADIENNE PACIFIQUE CANADIEN EXCURSIONS DE COLONISATION - AU - Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Départ le 21 juillet et le 18 août 1, 15 et 29 septembre.

BILLETS BONS POUR DEUX MOIS

Le Centenaire de Québec. Des billets ALLER ET RETOUR seront vendus AU PRIX D'UN SIMPLE BILLET...

Agences générales de billets entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, de la Méditerranée, et aussi les Bermudes, Cuba, la Jamaïque, la Floride, etc.

INTERNATIONAL RAILWAYS CHANGEMENT GÉNÉRAL D'HORAIRE

LE 12 ET APRÈS DIMANCHE, le 25 juin 1908, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit:

- 12.00 (Maison). (No 151) - Express de nuit pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le samedi. Chars porteurs.
12.10 a. m. (No 200) - Ocean Limited, pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
3.20 a. m. (No 199) - Ocean Limited, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
7.45 a. m. (No 150) - Express local, pour Rivière-du-Loop et Campbellton. Tous les jours, excepté le dimanche.
12.45 p. m. (No 38) - Express Maritimes, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours. Les Lundis, ce train n'est que de la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
1.02 p. m. (No 157) - Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loop, Capouan et Petit-Mélas, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
4.10 p. m. (No 153) - Express local, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
5.09 p. m. (No 48) - Express local pour Rivière-du-Loop, tous les jours, excepté samedi et dimanche.
5.20 p. m. (No 34) - Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, ce train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
Le "Ocean Limited" ne circulera pas avant dimanche, le 5 juillet.

Pour plus de détails et au sujet d'accommodation sur chars porteurs ou dortoirs, en est prié de s'adresser aux bureaux des billets, en cette ville, 387, rue du Fort, 22, Dalhousie, et 319, St-Paul. Téléphones: 520 et 92.

Le 30 et le 31 juillet, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit:

- 1.02 p. m. (No 157) - Express de jour pour Murray Bay, Rivière-du-Loop, Capouan et Petit-Mélas, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs et à diner.
4.10 p. m. (No 153) - Express local, pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Chars porteurs.
5.09 p. m. (No 48) - Express local pour Rivière-du-Loop, tous les jours, excepté samedi et dimanche.
5.20 p. m. (No 34) - Express Maritime pour Halifax et St-Jean, tous les jours, excepté le samedi. Samedi, ce train ne se rend qu'à la Rivière-du-Loop. Chars porteurs et à diner.
Le "Ocean Limited" ne circulera pas avant dimanche, le 5 juillet.

S. S. "PERCIA" 111e CENTENAIRE Excursion de Montréal Québec et retour \$9.00

Comprend passage, lit de cabine, repas en route et à Québec.

Départ: Lundi soir - Retour: Mercredi matin. Départ: Jeudi soir - Retour: Dimanche matin.

Montréal: Grand quai, sec. 22. Tél. Main 1519. Québec: Quai Atkinson. Téléphone 3048.

Quebec Light & Power Co. HORAIRES ÉTÉ 1908

Le 1er et après LUNDI le 1er JUIN 1908, les trains circuleront comme suit:

Entre Québec et les Chutes Montmorency LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency

Départ des Chutes Montmorency pour Québec

Toutes les 30 minutes de 5.30 A. M. à 11.30 P. M. et trains additionnels à 7.40 A. M., 5.20, 6.20, 7.15 et 10.15 (le Samedi) 10.45 P. M.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency

Départ des Chutes Montmorency pour Québec

6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 10.00, 10.30, 11.30 A. M. et toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 11.30 P. M. tous les quarts d'heure le dimanche après-midi.

Entre Québec et Ste-Anne de Beaupré LA SEMAINE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré, avec arrêt aux chutes Montmorency

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec avec arrêt aux Chutes Montmorency

4.30, 7.00, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 A. M. et toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 11.30 P. M. tous les quarts d'heure le dimanche après-midi.

LE DIMANCHE

Départ de Québec pour Ste-Anne de Beaupré

Départ de Ste-Anne de Beaupré pour Québec

5.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 10.30, 11.30 A. M. et toutes les 30 minutes de 1.30 P. M. à 11.30 P. M. tous les quarts d'heure le dimanche après-midi.

Entre Québec, Beaupré et St-Jochim LA SEMAINE

Départ de Québec pour Beaupré

Départ de Beaupré pour Québec

6.30, 8.00 A. M. à 11.45 et 7.15 P. M. Départ de St-Jochim pour Québec: 7.50 A. M. et 5.00 P. M.

Trains à vapeur tous les autres sont des trains électriques.

Un char électrique fait raccommoder à la Junction Mistral avec tous les trains, pour les passagers allant ou revenant du Sanatorium Mistral, Assis, etc. 5 cts aller et retour.

Expres pour paquets, boîtes, valises, etc., sur tous les trains. Prix 5c. et plus suivant le poids.

Pour toutes autres informations s'adresser au Surintendant.

A. EVERELL, EDW. A. EVANS, Surintendant. Gérant-Général.

FEUILLETON DE L'ACTION SOCIALE No 25

SUZANNE

Par PAUL DESCHAMPS

PREMIERE PARTIE

—Oh! rendez-là heureuse, dit Jean Christophe. C'est ma fille, elle mérite tous les bonheurs. Il faut que je vous estime beaucoup pour que je vous la confie. Oui, je vous bénis tous les deux. Vous serez désormais nos deux enfants. Que Dieu vous garde, qu'il maintienne la foi, la paix, l'amour dans votre maison!

cri, mais une explosion continue et tranquille de sympathie. Les bonnes femmes regardent, les mains sous leur tablier, la suivent des yeux, immobiles, les traits illuminés, saisies, les lèvres ouvertes oubliant de parler. Quand elle est passée, elles se retournent sur elles-mêmes, et alors seulement leurs langues se délient.

le murmure pulsant de la Pentecôte! L'abbé Francard leur adresse une allocution touchante. —Mon enfant, la seule peine que vous m'aurez jamais faite depuis que je vous ai vue arriver ici toute petite, sur le bras de votre mère, un jour de Pâques, ce sera de nous quitter...

inconnues qui s'émeuvent, résonnent chantent sous l'archet de la grâce nouvelle du sacrement, ouvre à son esprit des échappées de lumière, des horizons qu'elle n'avait pas entrevus, des vérités qu'elle avait entendues déjà, mais jusque-là elle n'avait pas comprises.

vous, sans votre grâce! Je tremble en face de la vie. Et ses angéesses la reprennent. Mais la voix de l'Église les apaise, berceuse et tendre comme une voix maternelle par cette prière infiniment confiante: "J'ai espéré en vous, Seigneur. Ma vie est entre vos mains!"

Et quand elle eut terminé la lecture de l'épître où l'apôtre trace les devoirs respectifs de l'époux et de l'épouse, il lui semblait que toutes ces paroles s'adressaient à elle directement, car elle était seule ici, actrice de ce grand drame réel où se jouait sa vie, seule avec son mari qui serait son doux maître ou son tyran, son soutien ou son bourreau.

SOMMAIRE

3000 PAGES.—Tout l'Ungava annexé à Québec.—Amérique Centrale.—Les Jeux olympiques.—Le Dr Normand élu maire des Trois-Rivières.—Chambre française.—Dépêches.

INDUSTRIE QUEBECOISE

Inauguration officielle de la nouvelle briqueterie de Mastal

Hier après-midi sur l'invitation des officiers de la "Canada Cement Construction Co.", un groupe de citoyens, représentant les diverses branches du commerce à Québec, présentaient passage sur un train spécial, gracieusement mis à leur disposition pour se rendre d'abord à Beauport.

LE "DON DE DIEU"

Le petit navire s'aventure bravement sur les flots pour son 1er voyage

Comme nous l'annoncions hier, le Don de Dieu, a fait aujourd'hui son premier voyage. Il avait à bord un équipage de dix hommes sous les ordres du constructeur M. Paul Gagnon.

GARE AUX VAGABONDS

Deux jeunes femmes de Beauport sont grossièrement insultées

Dimanche soir, à Beauport, entre huit heures et huit heures et demie, sur le haut de la Côte des Pères, deux jeunes dames, entourées de leurs enfants, étaient à prendre l'air frais.

FATALE AVENTURE

Un jeune garçon s'est noyé au qual du Roi, ce matin

Les noyades sont malheureusement trop fréquentes à Québec. Ce matin un pauvre garçon d'une quinzaine d'années, nommé Laurent Malouin, s'est noyé au qual du Roi dans des circonstances particulièrement douloureuses.

LA BANQUE DE MONTRÉAL
SUCURSALE ST-ROCH
COIN DES RUES DU PONT ET ST-JOSEPH
DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES
INTÉRÊT CRÉDITÉ 4 FOIS L'AN
H. DesRivières, Gérant.

DOUBLE FATALITE

Deux hommes ont été tués sur la voie du C. P. R. au même endroit

Montréal, 14.—De notre bureau.—Un jeune larvite d'une vingtaine d'années, s'est fait tuer ce matin, à Lachine, par un convoi du Pacifique Canadien.

NAISSANCE
D'ARSAULT.—M. et Mme Joseph D'arsault, de Thérèse Mines, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, baptisé sous les noms de Joseph Edouard Paul Emile.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

MARIAGE

BOUCHER-CORRIVEAU.—Le 7 juillet, a été béni, à St-Valier, le mariage de M. François Boucher avec Mlle Marie-Anne Corriveau, institutrice.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT HENRI, empereur d'Allemagne au onzième siècle, succéda à Othon III et fut couronné par le pape Benoît VIII en 1024. Il mourut en 1024.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto
Pronostics pour les prochaines 24 heures:
Aujourd'hui, vent frais du nord-ouest, et mercredi, beau et relativement chaud.

CEDANT TOGÆ ARMIS ET FRUCTIBUS

Presque une révolution au Palais de Justice ce matin. Les avocats font tourner leurs togas en des gestes furibonds; de graves juges mènent des yeux irrités derrière leurs lunettes magistrales.

Le temple de Thémis est envahi; à peine plaideurs et avocats et trouvent-ils aujourd'hui une petite place pour voir leurs querelles, et si cela continue les juges se verront bientôt obligés de donner leurs décisions à travers le soupirail, tout comme Georges Dandin.

Il y a là des journalistes qui s'installent en matras dans l'enceinte de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, non pour y subir des procès, mais pour y raconter les événements de la semaine prochaine. De ceux-là on se plaint peu, ce sont des habitués de la maison, ceux qui la font connaître à l'extérieur on lui fournissant au besoin la clientèle.

Mais voir tous les traîneurs de sabre frapper du talon dans les corridors sonores, parce qu'on les a mis là chez eux, voilà ce qui offense les tenants du Droit. La force vaille primer dans le temple de la justice? Et les couloirs habitués au passage lent et solennel de "la cour" vont-ils être encombrés d'habitués multicolores, et dorés sur toutes les coutures?

Au moins si on avait laissé au grave édifice son aspect ordinaire, mais, non satisfait de le paviser aux couleurs orientales, on est à ceinturer sa base d'un horizon. Des ouvriers ont déjà recouvert presque toute sa balustrade de treillis sur lesquels seront installés des vendeurs de fruits.

NOS FÊTES EN FRANCE

Le "Mois littéraire et pittoresque" à tenu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, à consacrer son numéro de juillet au Canada. Noël Aymès y raconte comment naquirent Québec et Montréal.

MORT D'UN PRETRE

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de St-Sulpice, décédé hier, le 13 courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

CE SOIR

Sur les Plaines: Parades des armées, à 6.30.—Scène de Champlain, 7.30.—Scène de Cartier, 8.00.—St-Lusson, 8.30.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT HENRI, empereur d'Allemagne au onzième siècle, succéda à Othon III et fut couronné par le pape Benoît VIII en 1024. Il mourut en 1024.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto
Pronostics pour les prochaines 24 heures:
Aujourd'hui, vent frais du nord-ouest, et mercredi, beau et relativement chaud.

CEDANT TOGÆ ARMIS ET FRUCTIBUS

Presque une révolution au Palais de Justice ce matin. Les avocats font tourner leurs togas en des gestes furibonds; de graves juges mènent des yeux irrités derrière leurs lunettes magistrales.

Le temple de Thémis est envahi; à peine plaideurs et avocats et trouvent-ils aujourd'hui une petite place pour voir leurs querelles, et si cela continue les juges se verront bientôt obligés de donner leurs décisions à travers le soupirail, tout comme Georges Dandin.

Il y a là des journalistes qui s'installent en matras dans l'enceinte de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, non pour y subir des procès, mais pour y raconter les événements de la semaine prochaine. De ceux-là on se plaint peu, ce sont des habitués de la maison, ceux qui la font connaître à l'extérieur on lui fournissant au besoin la clientèle.

Mais voir tous les traîneurs de sabre frapper du talon dans les corridors sonores, parce qu'on les a mis là chez eux, voilà ce qui offense les tenants du Droit. La force vaille primer dans le temple de la justice? Et les couloirs habitués au passage lent et solennel de "la cour" vont-ils être encombrés d'habitués multicolores, et dorés sur toutes les coutures?

Au moins si on avait laissé au grave édifice son aspect ordinaire, mais, non satisfait de le paviser aux couleurs orientales, on est à ceinturer sa base d'un horizon. Des ouvriers ont déjà recouvert presque toute sa balustrade de treillis sur lesquels seront installés des vendeurs de fruits.

NOS FÊTES EN FRANCE

Le "Mois littéraire et pittoresque" à tenu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, à consacrer son numéro de juillet au Canada. Noël Aymès y raconte comment naquirent Québec et Montréal.

MORT D'UN PRETRE

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de St-Sulpice, décédé hier, le 13 courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

CE SOIR

Sur les Plaines: Parades des armées, à 6.30.—Scène de Champlain, 7.30.—Scène de Cartier, 8.00.—St-Lusson, 8.30.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT HENRI, empereur d'Allemagne au onzième siècle, succéda à Othon III et fut couronné par le pape Benoît VIII en 1024. Il mourut en 1024.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto
Pronostics pour les prochaines 24 heures:
Aujourd'hui, vent frais du nord-ouest, et mercredi, beau et relativement chaud.

CEDANT TOGÆ ARMIS ET FRUCTIBUS

Presque une révolution au Palais de Justice ce matin. Les avocats font tourner leurs togas en des gestes furibonds; de graves juges mènent des yeux irrités derrière leurs lunettes magistrales.

Le temple de Thémis est envahi; à peine plaideurs et avocats et trouvent-ils aujourd'hui une petite place pour voir leurs querelles, et si cela continue les juges se verront bientôt obligés de donner leurs décisions à travers le soupirail, tout comme Georges Dandin.

Il y a là des journalistes qui s'installent en matras dans l'enceinte de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, non pour y subir des procès, mais pour y raconter les événements de la semaine prochaine. De ceux-là on se plaint peu, ce sont des habitués de la maison, ceux qui la font connaître à l'extérieur on lui fournissant au besoin la clientèle.

Mais voir tous les traîneurs de sabre frapper du talon dans les corridors sonores, parce qu'on les a mis là chez eux, voilà ce qui offense les tenants du Droit. La force vaille primer dans le temple de la justice? Et les couloirs habitués au passage lent et solennel de "la cour" vont-ils être encombrés d'habitués multicolores, et dorés sur toutes les coutures?

Au moins si on avait laissé au grave édifice son aspect ordinaire, mais, non satisfait de le paviser aux couleurs orientales, on est à ceinturer sa base d'un horizon. Des ouvriers ont déjà recouvert presque toute sa balustrade de treillis sur lesquels seront installés des vendeurs de fruits.

NOS FÊTES EN FRANCE

Le "Mois littéraire et pittoresque" à tenu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, à consacrer son numéro de juillet au Canada. Noël Aymès y raconte comment naquirent Québec et Montréal.

MORT D'UN PRETRE

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de St-Sulpice, décédé hier, le 13 courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

CE SOIR

Sur les Plaines: Parades des armées, à 6.30.—Scène de Champlain, 7.30.—Scène de Cartier, 8.00.—St-Lusson, 8.30.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT HENRI, empereur d'Allemagne au onzième siècle, succéda à Othon III et fut couronné par le pape Benoît VIII en 1024. Il mourut en 1024.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto
Pronostics pour les prochaines 24 heures:
Aujourd'hui, vent frais du nord-ouest, et mercredi, beau et relativement chaud.

CEDANT TOGÆ ARMIS ET FRUCTIBUS

Presque une révolution au Palais de Justice ce matin. Les avocats font tourner leurs togas en des gestes furibonds; de graves juges mènent des yeux irrités derrière leurs lunettes magistrales.

Le temple de Thémis est envahi; à peine plaideurs et avocats et trouvent-ils aujourd'hui une petite place pour voir leurs querelles, et si cela continue les juges se verront bientôt obligés de donner leurs décisions à travers le soupirail, tout comme Georges Dandin.

Il y a là des journalistes qui s'installent en matras dans l'enceinte de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, non pour y subir des procès, mais pour y raconter les événements de la semaine prochaine. De ceux-là on se plaint peu, ce sont des habitués de la maison, ceux qui la font connaître à l'extérieur on lui fournissant au besoin la clientèle.

Mais voir tous les traîneurs de sabre frapper du talon dans les corridors sonores, parce qu'on les a mis là chez eux, voilà ce qui offense les tenants du Droit. La force vaille primer dans le temple de la justice? Et les couloirs habitués au passage lent et solennel de "la cour" vont-ils être encombrés d'habitués multicolores, et dorés sur toutes les coutures?

Au moins si on avait laissé au grave édifice son aspect ordinaire, mais, non satisfait de le paviser aux couleurs orientales, on est à ceinturer sa base d'un horizon. Des ouvriers ont déjà recouvert presque toute sa balustrade de treillis sur lesquels seront installés des vendeurs de fruits.

NOS FÊTES EN FRANCE

Le "Mois littéraire et pittoresque" à tenu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, à consacrer son numéro de juillet au Canada. Noël Aymès y raconte comment naquirent Québec et Montréal.

MORT D'UN PRETRE

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de St-Sulpice, décédé hier, le 13 courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

CE SOIR

Sur les Plaines: Parades des armées, à 6.30.—Scène de Champlain, 7.30.—Scène de Cartier, 8.00.—St-Lusson, 8.30.

LES SAINTS DEMAIN

SAINT HENRI, empereur d'Allemagne au onzième siècle, succéda à Othon III et fut couronné par le pape Benoît VIII en 1024. Il mourut en 1024.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observatoire de Toronto
Pronostics pour les prochaines 24 heures:
Aujourd'hui, vent frais du nord-ouest, et mercredi, beau et relativement chaud.

CEDANT TOGÆ ARMIS ET FRUCTIBUS

Presque une révolution au Palais de Justice ce matin. Les avocats font tourner leurs togas en des gestes furibonds; de graves juges mènent des yeux irrités derrière leurs lunettes magistrales.

Le temple de Thémis est envahi; à peine plaideurs et avocats et trouvent-ils aujourd'hui une petite place pour voir leurs querelles, et si cela continue les juges se verront bientôt obligés de donner leurs décisions à travers le soupirail, tout comme Georges Dandin.

Il y a là des journalistes qui s'installent en matras dans l'enceinte de la Cour du Banc du Roi et de la Cour Supérieure, non pour y subir des procès, mais pour y raconter les événements de la semaine prochaine. De ceux-là on se plaint peu, ce sont des habitués de la maison, ceux qui la font connaître à l'extérieur on lui fournissant au besoin la clientèle.

Mais voir tous les traîneurs de sabre frapper du talon dans les corridors sonores, parce qu'on les a mis là chez eux, voilà ce qui offense les tenants du Droit. La force vaille primer dans le temple de la justice? Et les couloirs habitués au passage lent et solennel de "la cour" vont-ils être encombrés d'habitués multicolores, et dorés sur toutes les coutures?

Au moins si on avait laissé au grave édifice son aspect ordinaire, mais, non satisfait de le paviser aux couleurs orientales, on est à ceinturer sa base d'un horizon. Des ouvriers ont déjà recouvert presque toute sa balustrade de treillis sur lesquels seront installés des vendeurs de fruits.

NOS FÊTES EN FRANCE

Le "Mois littéraire et pittoresque" à tenu, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation de Québec, à consacrer son numéro de juillet au Canada. Noël Aymès y raconte comment naquirent Québec et Montréal.

MORT D'UN PRETRE

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de St-Sulpice, décédé hier, le 13 courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

CE SOIR

Sur les Plaines: Parades des armées, à 6.30.—Scène de Champlain, 7.30.—Scène de Cartier, 8.00.—St-Lusson, 8.30.

DOUBLE FATALITE

Deux hommes ont été tués sur la voie du C. P. R. au même endroit

Montréal, 14.—De notre bureau.—Un jeune larvite d'une vingtaine d'années, s'est fait tuer ce matin, à Lachine, par un convoi du Pacifique Canadien.

ELECTION DES TROIS-RIVIERES

Rapport détaillé
Voici le résultat par quartier des élections du maire et des quatre échevins sortant de charge hier à Trois-Rivières.

ELECTION DU MAIRE

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Normand, Tourigny, Quartier St-Louis, N. Dame, St-Philippe, Ste-Ursule.

ELECTIONS DES ECHEVINS

Table with 2 columns: Name and Votes. Includes Quartier St-Louis, Nap Jourdain, Quartier N-Dame, Arth. Bergeron, Quartier St-Philippe, Charles Pagé, 181. Arth. Beltz, 123.

En vertu d'un amendement à la charte d'incorporation passé à la dernière session du Parlement les femmes veuves et non mariées avaient droit de vote. Et elles en ont usé. Ce qui a exercé une grande influence sur le résultat général.

LA COMPAGNIE DE GAZ lance des ballons

La Compagnie de Gaz de Québec est à la veille de dire le dernier mot en fait de publicité originale. On se rappelle qu'elle a déjà à son actif une couple d'annonces de premier ordre.

MORT D'UN CETACE

Jeudi soir, au moment du dîner, pendant que le paquebot "Saint-Louis", de la Compagnie américaine, passait sur les bancs de Terre-Neuve, les passagers ont pu assister à une lutte de vitesse entre le navire et une baleine de forte taille.

VENTE D'ÉCHANTILLONS

Cette semaine nous offrirons plusieurs lots de marchandises manufacturées tel que Robes pour fillettes en "Lawn" blanc, coton et zéphyr de couleur, tabliers et habillements pour garçon.

VENTE IMPORTANTE

Comprend un grand lot d'échantillons de robes pour filles de toutes grandeurs, depuis 1 an à 4 ans, aussi un bon choix de tabliers pour dames, et d'habillements pour garçons; le tout vous sera offert au prix du manufacturier.

POUR UN VELOPEDE

Un jeune homme de Portneuf, pour avoir brisé un vélocépede de chemin de fer, appartenant à MM. Mackenzie & Mann, a été condamné ce matin en Cour de Police, à une piastre d'amende et aux frais, et à cinq piastres de dommages et aux frais, ou à un mois de prison.

POUR UN VELOPEDE

Un jeune homme de Portneuf, pour avoir brisé un vélocépede de chemin de fer, appartenant à MM. Mackenzie & Mann, a été condamné ce matin en Cour de Police, à une piastre d'amende et aux frais, et à cinq piastres de dommages et aux frais, ou à un mois de prison.

POUR UN VELOPEDE

Un jeune homme de Portneuf, pour avoir brisé un vélocépede de chemin de fer, appartenant à MM. Mackenzie & Mann, a été condamné ce matin en Cour de Police, à une piastre d'amende et aux frais, et à cinq piastres de dommages et aux frais, ou à un mois de prison.

DEMANDES

DEMANDE.—On demande une cuisinière au No 111 rue Ste-Anne. 131-3

DEMANDE.—On demande une bonne servante, avec de bonnes références. Bons gages. S'adresser au Dr Turcotte, No 111 rue Ste-Anne. 131-0

DEMANDE.—On demande pour l'école du village de Inverness, comté de Mégantic, une institutrice possédant diplômes élémentaires français et anglais, et pouvant aussi parler les deux langues. Salaire: \$150.00, aussi pour la même municipalité, trois autres institutrices possédant diplôme élémentaire français. Salaire, \$100 et \$120. Pour autres renseignements, s'adresser à H. Marois, secrétaire-trésorier. 131-0

DEMANDE.—On demande 50 menuisiers pour travailler sur les plaines d'Abraham. Emploi immédiat. Bons gages. S'adresser sur les lieux à J. H. Gignac, Ltée.

DEMANDE.—On demande six institutrices portant un diplôme élémentaire. Les élèves sont en petit nombre dans chaque école. Salaire, \$125 pour l'année scolaire. L'institutrice du Village devra enseigner les deux langues. S'adresser pour cette classe, à M. J. A. Payer, secrétaire-trésorier, Ham-Nord, Co. de Wolfe, Québec. 81-47-9

DEMANDE.—On demande une servante pour une petite famille. S'adresser au No 216 rue St-Olivier. 2-0

DEMANDE.—On demande des institutrices munies d'un diplôme élémentaire français et pouvant enseigner les premiers éléments de l'anglais dans la municipalité de St-Sylvestre pour l'an 1908-09. Salaire: \$125. J. A. Payer, sec. trés. 21-28

DEMANDE.—Une compagnie industrielle de Québec demande un bon comptable qui pourra disposer d'une certaine somme d'argent et qui prendra des parts dans cette compagnie. S'adresser par lettre à U. W., bureau de "L'Action Sociale". 16mal-0

FEMME DE JOURNÉE.—Si on désire avoir une femme de journée, s'adresser au No 104 rue Boissieu. 17

A VENDRE.—Une voiture à quatre places (Tandringham) dos-à-dos, en bonne condition, à vendre à bon marché. S'adresser au No 463 rue St-Jean. 141-67

A LOUER.—Pour le 11e Centenaire, plusieurs chambres, avec pension de première classe, situées sur la rue St-Joseph, lumières électriques et chambre de bain, chez Mme C. Barras, No 60 rue St-Joseph. 141-67

BOULE DE COUPE.—Une école de coupe pour dames est maintenant ouverte ici à Québec et on demande des élèves pour en suivre les cours. S'adresser à B. C., "L'Action Sociale". 41-1

PERLE.—Un bracelet composé de neuf camées, monté en or, a été perdu, dimanche, en tramway, de la rue des Glacis à St-Miglo. Une récompense est offerte à celui qui le rapportera au No 11 rue Charlevoix ou au bureau de "L'Action Sociale". 131-37

TANNERIE A VENDRE.—Le 20 juillet courant, à 1 heure de l'après-midi, seront vendues à l'enchère, à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Anne de la Pointe, une tannerie, une résidence privée et une étable et dépendances, le tout construit depuis 7 à 8 mois seulement et dépendant de la succession de feu Jos. Ed. Bouchard, en son vivant, tannier. Ce sont des constructions des plus parfaites, saines, appropriées, à deux étages; une machine à vapeur fait fonctionner la moulange à écorce, les pompes et une scie. Il y a un réservoir très profond capable de recevoir toutes les liqueurs. Toutes ces constructions se tiennent, sont complètes, tout à fait de bon goût et très agréables, situées près de l'église, du collège, du couvent et de la gare de l'Intercolonial. La tannerie est tenue sur un bon pied depuis le décès du propriétaire (22 février 1908), c'est la seule tannerie en opération à Ste-Anne et celle-ci a une forte clientèle. Ce sont des gens de bien. S'adresser à M. LUC MELLIN, à Ste-Anne de la Pointe, comté de Kamouraska, P. Q. 141-67